

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES D'OUTRE-MER

Classe des Sciences Morales et Politiques

Mémoires in-8°, Nouvelle Série, Tome 50, fasc. 2, Bruxelles, 1988

Documents inédits de Louis Haneuse,  
Résident aux Stanley Falls  
(décembre 1888-février 1889)

par

Pierre SALMON

Membre de l'Académie

Professeur à l'Université Libre de Bruxelles

KONINKLIJKE ACADEMIE VOOR OVERZEESE WETENSCHAPPEN

Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen

Verhandelingen in-8°, Nieuwe Reeks, Boek 50, afl. 2, Brussel, 1988

ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES D'OUTRE-MER

Classe des Sciences Morales et Politiques

Mémoires in-8°, Nouvelle Série, Tome 50, fasc. 2, Bruxelles, 1988

Documents inédits de Louis Haneuse,  
Résident aux Stanley Falls  
(décembre 1888-février 1889)

par

Pierre SALMON

Membre de l'Académie

Professeur à l'Université Libre de Bruxelles

KONINKLIJKE ACADEMIE VOOR OVERZEESE WETENSCHAPPEN

Klasse voor Morele en Politieke Wetenschappen

Verhandelingen in-8°, Nieuwe Reeks, Boek 50, afl. 2, Brussel, 1988

---

Mémoire présenté à la séance de la Commission  
d'Histoire tenue le 20 mai 1981

---

Publication décidée par la Classe des Sciences  
morales et politiques en sa séance du 16 juin 1981

---

ACADÉMIE ROYALE  
DES  
SCIENCES D'OUTRE-MER

Rue Defacqz 1 boîte 3  
B-1050 Bruxelles  
Tél. (02) 538. 02. 11

KONINKLIJKE ACADEMIE  
VOOR  
OVERZEESE WETENSCHAPPEN

Defacqzstraat 1 bus 3  
B-1050 Brussel  
Tel. (02) 538. 02. 11

D/1988/0149/9

## TABLE DES MATIÈRES

Introduction .....	5
La Station des Stanley Falls de 1883 à 1888 .....	9
La reconnaissance de la rivière Lomami (21 décembre 1888-14 janvier 1889) .....	13
Les relations entre le Vali et le Résident (janvier-février 1889) .....	17
Annexes	
Annexe n° 1. — Lettre n° 5 .....	21
Annexe n° 2. — Reconnaissance de la rivière Lomami .....	29
Descente de la rivière .....	38
Considérations générales .....	40
Annexe n° 3. — Lettre n° 6 .....	42
Annexe n° 4. — Rapport général n° 5 .....	46
Rapport complémentaire .....	47
Résumé politique .....	50
Annexe n° 5. — Station des Falls	
Mémoire descriptif sur la région des Falls ...	56
Notes et références .....	59

## INTRODUCTION

Les cinq documents inédits rédigés par Louis Haneuse (1853-1938) qui constituent la base de cette communication proviennent d'un fonds d'archives privées ayant appartenu à l'Inspecteur d'État Guillaume Van Kerckhoven (1853-1892) et actuellement conservé à Kraainem par son neveu, M. Fernand Van Kerckhoven [1] \*.

On y trouve la lettre n° 5 envoyée au Gouverneur général le 20 janvier 1889, un rapport concernant la reconnaissance de la rivière Lomami daté du 1<sup>er</sup> février 1889, la lettre n° 6 envoyée au Gouverneur général le 1<sup>er</sup> février 1889, le rapport général n° 5 envoyé au Gouverneur général le 19 février 1889 et un mémoire descriptif sur la région des Falls non daté [2].

Ces documents n'ont pu être utilisés par P. Ceulemans [3], R. De Roo et A. Poortman [4] qui ignoraient l'existence du fonds d'archives privées ayant appartenu à l'Inspecteur d'État et conservé par Fernand Van Kerckhoven.

\*  
\*   \*  
\*

Avant d'examiner la valeur de ces témoignages, nous retracerons brièvement les principales étapes de la carrière de son auteur.

Louis Albert Marie Joseph Haneuse [5], fils de Denis Louis Joseph Haneuse et de Victoire Émilie Herlenvaux, est né à Liège le 19 avril 1853. Engagé, le 21 avril 1869, comme soldat au 2<sup>e</sup> Régiment de Chasseurs à pied, il est nommé caporal le 21 avril 1869 et sergent fourrier le 1<sup>er</sup> juillet 1870, puis détaché au Ministère de la Guerre le 26 septembre 1870, nommé sergent le 6 novembre 1870 et rentré au Régiment le 13 décembre 1873. Rengagé pour deux ans, le 9 mai 1874, il est nommé sous-lieutenant le 17 avril 1875, désigné pour le 1<sup>er</sup> Régiment de Chasseurs à pied le 20 avril 1875, nommé lieutenant le 16 avril 1882 et dési-

\* Les chiffres entre crochets [] renvoient aux notes et références en fin d'ouvrage, pp. 59-65.

gné pour le 10<sup>e</sup> Régiment de Ligne le 18 avril 1882. Il est détaché à l'Institut Cartographique Militaire le 1<sup>er</sup> août 1882.

Candidat broussard depuis 1878, il attend plusieurs années pour réaliser son rêve. Il est admis au Comité d'Études du Haut-Congo pour un terme de service de trois ans en qualité d'agent au traitement de 2400 F le 1<sup>er</sup> septembre 1882. Il s'embarque à Hambourg sur le steamer *Alice Woermann* le 15 septembre 1882 et arrive à Banana le 28 octobre. Il est chargé d'établir un poste au Quillou-Niadi, désigné ensuite pour Isangila, puis pour Manyanga où il est nommé chef de poste en avril 1883. Chargé d'acheminer les convois de Zanzibarites vers le Stanley Pool, il consolide les points d'appui de la route des caravanes en usant tantôt de la diplomatie, tantôt de la force à l'égard des tribus africaines. Il fonde Manyanga-Sud sur la rive gauche du fleuve et occupe la rive droite depuis Manyanga jusqu'au Stanley Pool. En décembre 1883, un différend l'oppose à l'Anglais Saulez [6], chef du poste de Léopoldville (janvier 1884 - août 1885). Atteint d'une grave hématurie, il est contraint à son vif regret de s'embarquer à Banana sur le steamer *Angola* en juillet 1884. Il rentre en Europe en août de la même année.

Louis Haneuse reprend son service dans l'armée métropolitaine le 18 décembre 1885. Il est détaché à l'École Militaire le 3 février 1887 et à l'Institut Cartographique Militaire le 26 février 1888. Il est, lors d'une audience royale [7], nommé résident aux Stanley Falls le 29 février 1888. Il s'embarque à Anvers sur le steamer *Coanza* pour l'État Indépendant du Congo le 19 mars 1888. Il arrive à Boma et est désigné comme résident des Falls le 22 avril 1888. Après avoir reçu les recommandations du gouverneur général C. Janssen [8], il entreprend le voyage vers les Falls. Malgré de nouvelles atteintes de fièvre hématurique, il continue sa route et, après 44 jours de navigation sur le Congo à bord de l'*En Avant*, il rejoint son poste le 4 août. « Il devait se conformer aux instructions que lui donnerait Van Kerckhoven sous la juridiction duquel était placée toute la mission de Stanley-Falls ». Pour le reste, il devait se référer aux instructions écrites remises à son prédécesseur [9].

Dans ses *Souvenirs et notes de voyage*, le lieutenant Haneuse narre sa première entrevue avec Tippo Tip [10] à qui il se présenta en kiswahili comme l'envoyé du Roi-Souverain venu aux fins de l'aider et de le conseiller dans sa mission de *wali*. La réponse de Tippo Tip fut empreinte de réalisme : « C'est bien, mais tu voudras bien dire à ton

Sultan que je n'ai encore rien touché de mon traitement et qu'il me doit à peu près 100 livres sterling » [11].

Nommé commissaire de district de 2<sup>e</sup> classe par décret du Roi-Souverain le 27 octobre 1888, Haneuse exerce ses fonctions avec autorité et diplomatie. Tippo Tip accepte de lui fournir des travailleurs pour l'aider à construire sa nouvelle station en aval et sur la rive droite du fleuve. Celle-ci est inaugurée le 15 novembre 1888. Haneuse accompagne Alexandre Delcommune [12] dans sa remontée du Lomami à bord du *Roi des Belges*. Le 9 avril 1889, une nouvelle atteinte de fièvre bilieuse hématurique le contraint à quitter les Falls [13]. Arrivé à Boma le 13 juin 1889, il s'embarque à Banana sur le steamer *Lualaba* le 27 juin et est de retour en Europe le 23 août 1889. Il reçoit l'Étoile de Service le 4 septembre 1889. Il fonde à la « Taverne du Globe », place Royale, à Bruxelles, le « Cercle Africain » le 7 décembre de la même année [14].

Nommé, le 21 juillet 1889, capitaine en second de 2<sup>e</sup> classe et désigné, le 23 juillet 1889, pour le 11<sup>e</sup> régiment de Ligne et pour rester dans sa position actuelle, il est envoyé le 7 avril 1890 par le Roi-Souverain en mission à Zanzibar pour tenter de s'assurer de la fidélité de Tippo Tip en l'amenant en Belgique ou éventuellement en le persuadant d'évacuer son ivoire par la côte occidentale et d'établir des postes aux lacs Nyassa, Tanganyika, Victoria et Albert ainsi qu'au flanc du Ruwenzori. En outre, le capitaine Haneuse devait s'efforcer d'opérer des recrutements de soldats pour l'État Indépendant du Congo. Mais Tippo Tip, gravement malade, dut séjourner plusieurs mois à Tabora. Haneuse, après avoir accompli de nombreuses démarches auprès des chefs arabes pour recruter des *Maniema*, eut de nouveaux ennuis de santé qui l'amènèrent à quitter Zanzibar pour rentrer en Europe le 3 mai 1891 [15].

Nommé, le 25 septembre 1891, capitaine en second de première classe, il rentre au Régiment le 8 octobre 1891. Il est chargé en juillet 1892 et en février 1893 de missions en Abyssinie et en Erythrée pour négocier l'engagement d'*Ascaris* pour le compte de l'État Indépendant du Congo. Il fait de longs séjours à Massaouah et plusieurs excursions en Erythrée et sur la côte des Somalis. Il est possible que ce recrutement d'auxiliaires africains ait été un prétexte pour couvrir une enquête approfondie sur une région qui intéressait Léopold II [16]. Le 20 mai 1893, il est nommé chevalier de l'Ordre Royal du Lion et, le 26 juin 1893, capitaine-commandant. Il rentre au Régiment le 29 septembre 1893. Il se prépare à assumer le commandement de la légion

belge des volontaires de Chine dissoute finalement à l'automne 1900 [17]. Il devient major le 26 septembre 1900 [18].

Le 4 mars 1903, le major Haneuse est à nouveau détaché provisoirement à l'Institut cartographique militaire et chargé d'une mission au Brésil. Son nom est mentionné par le chargé d'affaires brésilien à Bruxelles, Rego Barros, dans son rapport du 26 mars 1903 au ministre des Affaires étrangères brésilien. Haneuse, qui passait pour être de l'entourage du Roi, aurait dit avant son départ pour le Brésil : « La Chine et le Congo ne suffisent plus ». Très prudemment, Rego Barros mettait son chef en garde au sujet de l'offensive belge au Brésil [19]. Il n'y a, toutefois, dans ces archives brésiliennes conservées à Rio, rien de précis au sujet des intentions de Haneuse. En 1903, la plupart des sociétés belges pour l'exploitation du caoutchouc et de l'extrait de viande au Mato Grosso et au Pará, pour l'éclairage des grandes villes (Bahia, Belém et Rio), pour les minerais du Minas Gerais et pour les chemins de fer du Rio Grande do Sul étaient déjà organisées et plusieurs connaissaient à cette époque leurs premiers déboires. Deux autres affaires importantes ont pu attirer l'attention de Léopold II : celle de l'Acre, territoire bolivien qui devait faire sécession et rejoindre la fédération brésilienne, et celle d'un projet de sidérurgie belgo-brésilienne, qui fabriquerait des armes pour le Brésil. C'est peut-être dans ce cadre-là que se situe la mission de Haneuse quoiqu'une tentative de redressement des affaires en souffrance au Mato Grosso et au Minas Gerais ne soit pas à exclure [20].

Louis Haneuse reprend son service dans l'armée métropolitaine le 25 juin 1905. Il obtient la Médaille commémorative du règne de Léopold II le 4 décembre de la même année. Le 26 septembre 1906, il est mis en situation de non-activité pour infirmités contractées à l'occasion du service ; le 18 août 1907, il est admis à faire valoir ses droits à la pension.

Le 7 août 1914, Louis Haneuse est admis à reprendre du service en qualité de colonel de réserve pour la durée de la guerre et désigné pour le corps de volontaires. Il participe à la défense de Namur dans le « Corps de Volontaires Congolais » dirigés par Chaltin [21]. Le 24 décembre 1914, il est remis dans sa position de pensionné. Le 21 juillet 1920, il est nommé officier de l'Ordre de Léopold. Le 21 juillet 1930, on lui décerne la médaille de volontaire combattant 1914-1918. Il meurt à Liège, à l'âge de 85 ans, le 3 décembre 1938.

## LA STATION DES STANLEY FALLS DE 1883 À 1888

La station des Stanley Falls fut fondée par Stanley [22] le 2 décembre 1883 dans la partie septentrionale de l'île de Wana Rusari aux fins d'enrayer la pénétration arabe par une occupation effective [23]. Stanley confie provisoirement la direction de la nouvelle station au mécanicien A. Bennie [24] et prend le chemin du retour le 10 décembre 1883. Six mois et demi plus tard, le 3 juillet 1884, le capitaine Hanssens [25] accoste avec une flottille de trois steamers à l'île de Wana Rusari et désigne le lieutenant suédois Arvid Wester [26] comme commandant de la station des Stanley Falls. La reprise-remise a lieu le 5 juillet.

Le 17 octobre 1884, les Arabes s'établissent à leur tour aux Stanley Falls dans l'île de Wana Sironga (Maele). Ils sont dirigés par Monio (Mwinyi) Amani [27], fils de Tippo Tip. Ce dernier arrive aux Falls le 13 décembre 1884 et signe un accord avec le lieutenant Wester six jours plus tard [28].

Le 14 février 1886, le lieutenant Deane [29], chargé de remplacer Wester, arrive à la station. Les rapports s'enveniment avec les Arabes. Le 24 août 1886, le poste est attaqué par ceux-ci, dirigés, en l'absence de Tippo Tip, par son neveu Rashid ben Mohammed ben Saïd [30]. Après quatre jours de résistance, Deane et son adjoint Dubois [31], à court de munitions et abandonnés par leurs soldats, incendièrent le poste et s'enfuirent. Dubois se noya et Deane fut retrouvé errant à travers la brousse [32]. La prise de la station des Stanley Falls par les Arabes, le 27 août 1886, ramenait à la station des Bangalas « la limite de la zone de sécurité » [33].

L'expédition au secours d'Emin Pacha [34], commandée par Stanley et appuyée par Léopold II [35], en voulant emprunter la voie du Congo posait le problème arabe. La réconciliation des autorités de l'É.I.C. avec Tippo Tip s'avérait donc nécessaire. Stanley entama à Zanzibar des négociations avec celui-ci au consulat général britannique qui aboutirent aux accords du 24 février 1887 : Tippo Tip était nommé *wali* (gouverneur) du district des Stanley Falls avec un salaire de

30 livres sterling par mois. Un officier européen serait, toutefois, délégué aux Stanley Falls pour l'assister en qualité de résident [36].

Les droits de Tippo Tip étaient ainsi préservés puisque ses territoires restaient sous son commandement en tant que gouverneur du district des Stanley Falls. Mais l'É.I.C. obtenait en contre-partie un succès politique puisque le chef arabe reconnaissait son autorité sur toute cette région [37].

L'expédition dirigée par Stanley atteint l'embouchure de l'Aruwimi le 12 juin 1887. Le 17 juin, Tippo Tip et ses gens arrivent aux Stanley Falls. Mais des difficultés concernant le recrutement des porteurs surgissent entre Tippo Tip et les officiers de l'E.P.R.E. (*Emin Pasha Relief Expedition*) [38].

En octobre 1887, le capitaine L. Van de Velde [39] est nommé résident des Falls auprès du chef arabe. Arrivé à Boma le 11 décembre, il se met en route pour les Falls avec quatre adjoints : le lieutenant A. Baert [40], le lieutenant Bodson [41], l'adjudant Hinck [42] et le sergent Steleman [43]. La mort de Van de Velde à Léopoldville le 7 février 1888 et le mauvais état de santé de Steleman mirent fin à cette tentative de réoccupation des Falls [44].

Le 29 février 1888, Léopold II désigne Haneuse comme résident aux Falls en remplacement de Van de Velde. Haneuse devait rejoindre l'expédition qui avait déjà quitté Léopoldville le 25 avril sous les ordres de Vangele [45], lequel devait lui remettre le commandement dès son arrivée [46].

Le 18 mai 1888, Van Kerckhoven arrive aux Stanley Falls. Le 22 mai, Tippo Tip y parvient à son tour. Des discussions serrées mettent aux prises les deux hommes au sujet des limites de leurs territoires respectifs. Le 15 juin, le capitaine Vangele arrive aux Stanley Falls et en remet le commandement au lieutenant Van Kerckhoven. Celui-ci, avec l'aide du lieutenant Bodson, installe la nouvelle station à un kilomètre en aval de l'île de Wana Rusari, à un endroit où l'eau est assez profonde pour y aborder avec de grands steamers par n'importe quel temps. La garnison de la station est composée de 30 *Haoussa*. Elle reste sous la dépendance du Commandant du territoire des Bangala [47].

Le 26 juin 1888, Van Kerckhoven laisse la station des Falls sous la direction du lieutenant Bodson et rejoint Bangala le 2 juillet. Dans son Rapport confidentiel du 26 juillet 1888, il remarque que si la politique de temporisation adoptée actuellement par le Gouvernement l'empêche de chasser les Arabes des régions occupées, il importe, cepen-

dant, de prendre des mesures pour s'opposer à la conquête du territoire en amont des Bangala où l'ivoire semble exister en grandes quantités. C'est pourquoi il propose l'installation d'un camp fortifié à Basoko, ce qui sera chose faite en février 1889 [48].

Le 4 août 1888, le lieutenant Haneuse rejoint son poste. Le nouveau résident fait « bon ménage » avec Tippo Tip qui lui fournit les travailleurs nécessaires à la reconstruction de la nouvelle station des Stanley Falls inaugurée le 15 novembre 1888 [49].



## LA RECONNAISSANCE DE LA RIVIÈRE LOMAMI (21 DÉCEMBRE 1888-14 JANVIER 1889)

Le 16 décembre 1888, Alexandre Delcommune, à bord du *Roi des Belges*, arrive aux Stanley Falls. Louis Haneuse est heureux de revoir son « vieil ami de 1882 » [50]. Il lui propose de faire avec lui l'exploration du Lomami. Delcommune accepte à condition de ne pas devoir revenir aux Falls pour l'y déposer. À l'embouchure du Lomami, il laissera donc Haneuse regagner les Falls par ses propres moyens. C'est pourquoi, le Résident décide d'emmener la baleinière de la station, six bons rameurs et six soldats haoussa [51]. « Le 20 décembre 1888, écrit Louis Haneuse, je remis le commandement de la station à mon second le lieutenant Bodson » [52].

Sur cette expédition, nous possédons : 1° la lettre n° 5 envoyée par Haneuse au Gouverneur général le 20 janvier 1889 et un rapport concernant la reconnaissance de la rivière Lomami rédigé par Haneuse et daté du 1<sup>er</sup> février 1889 [53] ; 2° le récit fourni par Alexandre Delcommune dans le tome I de ses *Vingt années de Vie africaine* rédigé en 1894, revu, corrigé et publié en 1922 ; 3° les *Souvenirs et notes de voyage* du colonel Louis Haneuse, ancien résident des Stanley Falls de 1888 à 1889, datés du 10 novembre 1928 [54].

On constate des différences généralement minimales entre ces trois versions. Les deux premiers textes constituant la première version nous semblent les plus dignes de créance car ce sont les rapports officiels envoyés au Gouverneur général au lendemain de la reconnaissance du Lomami. Les deux dernières versions, établies à l'aide de notes personnelles, par Delcommune et Haneuse, ont été rédigées plusieurs années après les événements. La version de Delcommune paraît avoir été particulièrement influencée par les campagnes effectuées dans la suite contre les Arabes comme en témoignent des réflexions du genre : « Les Arabes de marque de l'endroit... mangèrent en se servant de leurs doigts, tout à fait comme les Noirs, auxquels je me refuse de les croire supérieurs » [55] ! En revanche, la version de Haneuse datant de 1928 est fort semblable à ses premiers rapports.

D'après les documents rédigés par Haneuse en 1889, celui-ci, intri-

gué par l'extension prise par le poste du Lomami commandé par Rashid et les allées et venues entre cette station et les Falls, désirait se rendre compte de ce qui se passait dans la région du Lomami où opérait, d'après certaines rumeurs, Saïd ben Habibu [56]. Il pouvait en accompagnant Delcommune en tournée commerciale détourner les soupçons des Arabes sur le véritable but de sa reconnaissance.

Arrivés le 20 décembre 1888 au soir à Isangi, Haneuse et Delcommune rendent visite à Rashid [57] qui leur propose de les faire accompagner par des guides zanzibarites. Les Européens déclinent cette offre.

Le 21 décembre [58], le *Roi des Belges* entame la remontée du Lomami. En dehors des postes arabes, les villages africains sont abandonnés sur les deux rives. Au cours des jours suivants, Haneuse et Delcommune parviennent à entrer en relations avec quelques indigènes armés. Une grande partie de la population — surtout les femmes et les enfants — vit dans les bois par crainte des razzias des Arabes. Le 26 décembre, les Européens apprennent que Saïd ben Habibu est en route pour Zanzibar et qu'il est remplacé par son lieutenant Kayomba [59]. Le 27 décembre, ils se trouvent en présence d'un poste arabe commandé par Ferousi [60], venu de Kibonge, situé à sept jours de marche. Ces Arabes, qui déclarent relever de Tippu Tip, éprouvent des difficultés avec les Africains qui refusent d'entrer en relations avec eux.

À partir du 28 décembre, les rives du Lomami paraissent abandonnées. Les Européens sont attaqués à plusieurs reprises par des indigènes qui les prennent pour les alliés des *Matamba-tamba*, auxiliaires africains des Arabes, armés par ceux-ci. Au cours des jours suivants, ils hèlent en vain quelques natifs qui traversaient la rivière, mais ceux-ci s'éloignent à force de rames.

Le 5 janvier 1889, le *Roi des Belges* arrive au village de Bena-Kamba, situé sur la rive gauche de la rivière. Delcommune et Haneuse parviennent à entrer en relations avec les indigènes. Ceux-ci leur apprennent que le village est occupé par les Arabes partis depuis peu pour Nyangwe qu'ils situent à une journée de canot, et, de là, à trois jours de marche.

Le 6 janvier, les explorateurs poursuivent la remontée du Lomami. Ils aperçoivent encore quelques villages sur les deux rives, mais pas d'habitants. Ils s'arrêtent à un village abandonné de la rive droite. Les difficultés de ravitaillement les décident à arrêter en ce point leur remontée du Lomami [61]. Ils se trouvent à ce moment à hauteur de Nyangwe, ce qui prouve la possibilité d'atteindre facilement le centre

des opérations des Arabes en contournant l'obstacle constitué par les Stanley Falls.

Le 7 janvier 1889 [62], ils virent de bord. Peu après, ils rencontrent une flottille composée de radeaux et de canots battant pavillon arabe. Sitôt qu'on les a vus, on jette les Noirs — probablement des esclaves — à l'eau pour alléger les embarcations qui s'empressent de gagner la rive. Ils réussissent, néanmoins, à interroger trois hommes qui reconnaissent appartenir à Kayomba.

Les jours suivants, ils poursuivent la descente du Lomami. Le 10 janvier, ils atteignent le poste arabe de Ferousi qui déclare ne pas connaître les bandes arabes rencontrées deux jours auparavant. Le soir, ils campent au village de M'Buela où les Africains leur offrent du bois et des vivres. Le 11 janvier, les gens du village de Yangouwa se plaignent auprès d'eux des incursions arabes et signalent que Kayomba se trouve à 5 jours de marche vers l'intérieur. Le 12 janvier, ils sont à Isangi où ils rendent une courte visite à Rashid. Le 13 janvier, Delcommune décide de ramener Haneuse, qui se trouve dans un état de grande faiblesse, aux Falls [63]. Le 14 janvier, à 8 heures du matin, le *Roi des Belges* aborde à la station des Stanley Falls, et y dépose Haneuse avant de repartir le lendemain pour l'Aruwimi [64].



## LES RELATIONS ENTRE LE VALI ET LE RÉSIDENT (JANVIER-FÉVRIER 1889)

Le 16 janvier, Haneuse se rend chez Tippto Tip à qui il raconte les divers incidents du voyage sur le Lomami et notamment sa rencontre avec un de ses lieutenants, Ferousi de Kibonge. Tippto Tip nie cette appartenance et déclare que ce dernier relève de Saïd ben Habibu parti il y a huit mois dans cette région. Il affirme qu'il interdit les pillages et la traite des esclaves ; il ne s'intéresse désormais qu'au commerce de l'ivoire. Il estime que Saïd ben Habibu, qui refuse de reconnaître les lois de l'État [65], écoule son ivoire et ses esclaves par le Haut-Lomami à des commerçants portugais.

Le 19 janvier, Tippto Tip présente au Résident plusieurs Arabes arrivés la veille de Nyangwe, entre autres Sulimany ben Hamadi [66], lieutenant de Saïd ben Habibu, qui se rendait au Lomami par le Congo.

Le 20 janvier, Haneuse est appelé d'urgence au camp arabe pour régler une palabre entre les indigènes d'amont et ceux des Falls (rive droite du Congo) qui avait causé la mort de trois hommes. Comme il y a des torts des deux côtés, Haneuse propose à Tippto Tip d'infliger une amende aux deux parties. Il lui rappelle que toutes les palabres doivent être réglées par le *Vali*, assisté du Résident qui représente l'État Indépendant du Congo. Le 21 janvier, la palabre se poursuit. En fait, Tippto Tip désire ménager les tribus d'amont, qui sont entièrement sous sa coupe, et Haneuse les tribus voisines, qui détestent les Arabes et lui ont rendu service. Le Résident parvient à arranger les choses en provoquant le 22 janvier une réunion générale des chefs indigènes au camp arabe. Comme il invoque au cours de la discussion l'autorité du Chef du District de Bangala, Tippto Tip se met dans une violente colère et montre son animosité personnelle envers Van Kerckhoven : « Mais je refuse de reconnaître ce chef, je suis *Vali* de par mon contrat et personne que vous ne peut se mêler des affaires de ma contrée ». Finalement la palabre s'achève par la condamnation à une amende des deux parties qui acceptent le verdict et concluent la paix.

Dans sa lettre n° 6 envoyée au Gouverneur général le 1<sup>er</sup> février 1889, Haneuse fait part de l'intention formelle de Tippto Tip de rega-

gner Zanzibar après l'arrivée d'un steamer de l'État. Il s'étonne de ce que, depuis six mois, aucun navire, à part le *Roi des Belges* ne soit parvenu jusqu'aux Stanley Falls. Selim ben Mohamed [67], qui opère dans l'Aruwimi, est annoncé avec beaucoup d'ivoire provenant du Haut-Uele. Tippo Tip voudrait se faire remplacer durant son absence par Rashid. Il a l'intention, après son retour à Zanzibar, de gagner l'Europe pour visiter Paris, Bruxelles et Londres. Toutefois, Tippo Tip a été retenu jusqu'ici par le souci d'écouler par la voie du Congo son stock d'ivoire évalué à 30 tonnes. Il attend donc avec impatience l'arrivée de représentants des sociétés commerciales.

Tous les jours, plusieurs canots arabes, provenant du Lomami, de l'Aruwimi ou de plus bas, arrivent aux Falls. Le trafic se poursuit régulièrement entre les Falls et les postes arabes de Kibonge, Nyangwe et Kassongo. La palabre sur les droits de pêche se poursuit entre les tribus de la rive droite et celles de la rive gauche protégées par Tippo Tip. Un poste composé de 4 Haoussa et de 4 Zanzibarites est installé de commun accord auprès des pêcheries pour veiller au maintien de l'ordre.

Tippo Tip annonce au résident l'établissement de deux nouveaux villages africains aux Stanley Falls, l'un en face de la station à la rive gauche, l'autre un peu en amont de la station sur la rive droite. D'autre part, plusieurs chefs indigènes, travaillés par les Arabes qui leur interdisent de venir voir le Blanc, ne se rendent plus à la station. C'est pourquoi Haneuse espère l'arrivée prochaine aux Falls d'un vapeur de l'État car le besoin d'un appui matériel et moral se fait sentir.

Dans son rapport général n° 5 envoyé au Gouverneur général le 19 février 1889, le lieutenant Haneuse annonce l'arrivée aux Falls, le 16 février à midi, du *Ville de Bruxelles* ayant à bord MM. Becker [68], Van Kerckhoven, Parminter [69], Ward [70] et Tobback [71], le soir du même jour, celle du steamer *AIA* avec M. Dhanis [72], et, le 18 février, celle du *Holland* ayant à bord MM. Greshoff [73] et Trivier [74].

Dans un rapport complémentaire daté du 21 février 1889 et annexé au rapport général n° 5, Haneuse signale que Stanley retourne par la côte orientale via Tabora. M. Ward, n'ayant pu trouver des hommes de l'E.P.R.E. à rapatrier, abandonne le projet de le rejoindre dans cette localité. Il compte redescendre le Congo dans quelques jours après avoir remis au résident une centaine de charges de l'E.P.R.E. [75].

D'autre part, Bwana Nzige [76] est parti seul pour Zanzibar via Kassongo. Il est chargé de renseigner Tippo Tip sur l'état de la région

qui s'étend entre les Falls et le Tanganyika où des conflits mettraient aux prises les Arabes et les habitants du Manyema.

M. Trivier, journaliste français, s'est passé jusqu'à présent du concours des autorités de l'É.I.C. ; il compte quitter les Falls le 22 février et rejoindre Zanzibar avec une nouvelle caravane de Tippo Tip auquel il a promis une somme de 10 000 francs à l'issue de son voyage.

Ce fait est confirmé par Tippo Tip dans son autobiographie : « Un jour arriva aussi un Français, il me demanda des hommes et des pirogues pour aller à Zanzibar. Je lui procurai des hommes qui le conduisirent à Kassongo, de là au Tanganyika, à Tabora, et jusqu'à Zanzibar » [77].

Les discussions entre Tippo Tip et Becker se poursuivent et ce dernier paraît satisfait [78]. En revanche, MM. Greshoff et Parminter sont fort désillusionnés devant les prétentions de Tippo Tip qui réclame 13 à 15 shillings pour une *frasilah* d'ivoire (35 livres anglaises) [79].

Louis Haneuse, ayant appris par Ch. Liebrechts [80] la saisie à Léopoldville de la poudre et des fusils se trouvant à bord du *Holland* [81] s'est rendu à bord de ce steamer pour vérifier la nature de sa cargaison. Celle-ci était presque entièrement composée « d'étoffes et de menus objets d'échange ». M. Greshoff lui a déclaré sur l'honneur ne posséder ni poudre, ni fusils à bord de son steamer. On sait, en effet, que le Roi-Souverain avait pris le 11 octobre 1888 un décret sur l'interdiction des armes à feu.

Tippo Tip a demandé au Résident de transmettre au Gouverneur général une demande de 200 fusils à capsule à recevoir endéans les six mois pour lui permettre de maintenir l'ordre dans son territoire. Il se plaint vivement de la saisie de sa poudre et de ses armes à bord du *Holland* et menace de s'en aller et de diriger son ivoire vers Zanzibar [82]. Louis Haneuse regrette la mesure prise à Léopoldville qui détruit d'un seul coup un travail de huit mois. En effet, Tippo Tip doute maintenant de la sincérité des autorités de l'É.I.C. C'est pourquoi le résident se permet de suggérer au gouverneur général de lui faire parvenir les armes et les munitions confisquées.

Dans le résumé politique annexé au rapport général n° 5, Haneuse signale que les Arabes, qui seront bientôt dans l'Uele, peuvent descendre dans l'Ubangi en tournant la station des Bangala, déboucher dans le Congo et débarquer un beau matin à Brazzaville ! Le résident donne ensuite quelques renseignements sur les populations de l'Uele obtenus auprès de traitants arabes qui peuvent atteindre cette région depuis les Falls en une quinzaine de jours. Il propose d'établir une série de postes

sur l'Aruwimi et l'Uele pour contrôler les bandes arabes. Il croit également nécessaire de favoriser l'établissement des sociétés commerciales aux Falls, sur l'Aruwimi et sur l'Uele de manière à ce que les Arabes y trouvent des débouchés pour leur ivoire et ne soient pas tentés de descendre plus bas. La concurrence des maisons de commerce permettrait à Tippo Tip de vendre son ivoire — dont le stock s'accumule — à un prix plus avantageux.

La contrée occupée par les Arabes est calme. On peut voyager sans risques entre Nyangwe et le Lomami alors qu'on n'ose se risquer à descendre le fleuve d'Isangi aux Bangalas sans une bonne escorte. Les populations africaines parlent le kiswahili, adoptent les mœurs et les coutumes des Arabes, ce qui constitue un pas vers la civilisation. Les Africains n'ont aucun grief sérieux à formuler contre les Arabes qui s'efforcent de ne pas les mécontenter outre mesure. Après avoir occupé des régions en utilisant la force, les Arabes s'installent dans de petits postes, épousent des femmes du pays et se trouvent bientôt à la tête de familles nombreuses qui feront souche à leur tour.

Haneuse propose de former des Africains comme chefs de poste intermédiaires entre les stations du Haut-Congo. Cette mesure permettrait d'étudier les ressources du pays et de fournir des renseignements sûrs et obtenus à peu de frais sur la situation politique du territoire.

Les Arabes se procurent l'ivoire du Lomami et de l'Aruwimi en échange du fer de Kassongo, de Nyangwe et de Kibonge. S'ils devaient faire la guerre chaque fois qu'ils doivent obtenir de l'ivoire, le gaspillage de leurs munitions leur reviendrait beaucoup plus cher.

La station des Stanley Falls dépend totalement des Arabes pour le ravitaillement en vivres frais, mis à part le poisson. Les rapports des Européens avec les populations africaines sont excellents. Un interprète parlant l'anglais et le *kiswahili* serait indispensable pour régler les palabres. Enfin, Haneuse estime que le district des Falls devrait être complètement détaché de celui des Bangala. « Tippo Tip, note-t-il, a compris son rôle et tous deux nos devoirs respectifs. L'énorme distance qui me sépare du poste de Bangala, m'oblige d'ailleurs à traiter *in extenso* les affaires des Falls et je demande à être le chef du district dont j'ai jusqu'à présent toutes les responsabilités sans en avoir les prérogatives ».

Un mémoire descriptif sur la région des Falls, rédigé à la même époque par Haneuse, fournit des renseignements utiles sur l'aspect de la contrée, les populations des Falls, les produits du sol, les marchandises d'échange et la monnaie courante.

## ANNEXES

### Annexe n° 1

LETTRE N° 5

Stanley Falls, le 20 janvier 1889.

Monsieur le Gouverneur général,

J'ai l'honneur de vous communiquer les divers renseignements politiques que j'ai pu recueillir depuis l'envoi de mon dernier courrier.

Je vous ai signalé l'extension que semblait prendre le poste du Lomami commandé par le Chef arabe Rashid, et les allées et venues entre ce poste et les Falls. Cela m'intriguait beaucoup, d'autant plus que nous étions sans nouvelles certaines de ce qui se passait dans la région du Lomami où opérait, disait-on, Saïd ben Habibu.

Je profitai de l'occasion du voyage du *Roi des Belges* au Lomami pour m'y rendre en compagnie de M. Delcommune qui m'offrit gracieusement passage à bord.

Je pouvais, de cette façon, m'absenter des Falls sans éveiller les soupçons des Arabes et leur dire franchement notre but de voyage puisqu'ils savaient M. Delcommune en tournée d'exploration au point de vue commercial.

Je quittai donc les Falls le 20 décembre 1888 et le soir même nous arrivions chez Rashid. Nous lui rendîmes visite et prîmes chez lui une collation. S'informant du but de notre voyage, il nous offrit deux Zanzibarites pour nous accompagner et nous guider dans la rivière, offre que nous nous empressâmes de décliner.

Nous lui demandâmes plusieurs renseignements, mais il nous dit qu'il ne connaissait pas la rivière, mais que nous trouverions des Arabes le 1<sup>er</sup> ou le 2<sup>e</sup> jour de navigation, et pas plus loin.

Nous levâmes l'ancre le lendemain 21 décembre à 9 heures du matin et à 10 heures nous dépassâmes le 1<sup>er</sup> poste arabe établi sur la rive droite. Une vingtaine de *chimbèkes* composaient le village.

Vers midi, nous aperçûmes quelques Zanzibarites sur la berge (rive

droite) ; c'était un second poste arabe dépendant encore de celui établi à l'embouchure.

Nous ne rencontrâmes plus de Zanzibarites, que le 5<sup>e</sup> jour de navigation au poste commandé par Hassa M'Bima M'Bi [83], et comprenant 2 Zanzibarites et 70 indigènes *manyema* armés de fusils à piston. Leur chef s'appelle Selim ben Hamadi et réside à Nyangoué, distant de un mois de marche du poste. Ils sont là depuis quatre mois.

C'est là que j'appris que Saïd ben Habibu opérait dans l'Ouest, sur la rive gauche de la rivière avec 600 hommes.

Les indigènes le signalent, les uns à 20 jours de marche, les autres à 40 jours dans l'intérieur, vers l'Ouest. Il est actuellement en route pour Zanzibar et c'est son lieutenant Kayomba qui le remplace. Les indigènes le redoutent, aussi vivent-ils presque tous sous bois, abandonnant leurs villages et n'entretenant que leurs plantations de bananiers qui ne tentent pas les Arabes. Pas de femmes ni d'enfants en vue. Quand on leur demande : « Où sont vos femmes et vos enfants ? » — Ils répondent : « Les Arabes nous les ont pris ».

Nous eûmes beaucoup de peine à entrer en pourparlers avec les indigènes. Ils nous prenaient pour des *Mata-Matamba* (pillards) et bien souvent ce n'était qu'à force de patience et de *Senénés* qu'ils consentaient à nous laisser aborder et à entrer en relations avec nous [84].

Le 6<sup>e</sup> jour de navigation, nous trouvâmes le poste arabe de Ferousi de Kibonge. Six Zanzibarites et une centaine d'indigènes armés de fusils à piston, composent le poste établi sur la rive droite. — Ces gens nous disent être des hommes de Tippo Tip et ne sont installés que depuis seize jours. Ils étaient encore dans la période de construction. Une espèce de blockhaus constitue la demeure des Zanzibarites, et tout autour sont groupées les huttes des indigènes à leur service. Ils déclarent n'être qu'à sept jours de marche de Kibonge. Ils n'avaient pas d'ivoire, disant que les indigènes ne veulent pas entrer en relation avec eux, et ont beaucoup de peine à se procurer des vivres. Pendant que nous leur causions, les indigènes de la rive gauche nous observaient ; ils nous attaquèrent le lendemain, croyant que nous faisons cause commune avec les Arabes leurs ennemis.

À partir du 7<sup>e</sup> jour, la solitude se fait. Plus de villages en vue, pas de canots. — De temps en temps, un misérable radeau, formé de quelques troncs d'arbres assemblés par des lianes, indique qu'on a passé la rivière (probablement des bandes arabes venant de Nyangoué ou des environs). Seules, quelques plantations de bananiers envahies par les plantes parasites, indiquent que cette contrée a été habitée.

Le 8<sup>e</sup> jour de navigation, nouvelle attaque des indigènes qui refusaient de nous laisser aborder. Cette fois nous nous vîmes contraints d'employer la force.

Le 9<sup>e</sup> jour, nous nous arrê tâmes à un ancien village établi sur la rive gauche. Nous remarquons une certaine symétrie dans la disposition des *chimbèkes* construits en pisé, ce qui nous fait supposer que c'était l'emplacement d'un ancien camp arabe abandonné depuis longtemps. Les bananiers plantés à quelque distance du village pouvaient avoir deux ou trois ans. — Pas d'indigènes en vue.

Le 12<sup>e</sup> jour, nous aperçûmes quelques radeaux à la rive, mais pas d'indigènes en vue, ni de village.

Le 13<sup>e</sup> jour, nous hélons quelques indigènes qui traversaient la rivière, mais ils s'éloignent à force de rames. Nous trouvons quelques radeaux amarrés à la rive gauche. Nous poursuivîmes ainsi notre reconnaissance jusqu'au 16<sup>e</sup> jour de navigation sans voir un village. — Le 16<sup>e</sup> jour, au soir, nous stoppons au village de Bena-Kamba que nous trouvons désert (rive gauche). — Peu de temps après, les indigènes qui nous observaient probablement, voyant que notre but n'était que de se procurer du bois, arrivent successivement en nous criant de loin le *Séenné* traditionnel. Nous nous empressons de les rassurer et nous finissons par entrer en relations avec eux.

Voici les renseignements que nous avons pu recueillir.

Le village de Bena-Kamba (rive gauche) se compose d'une seule rangée d'une vingtaine de *chimbèkes*. Une seule habitation, en face de l'alignement général, est construite en argile. Nous apprenons que c'est la demeure d'un Zanzibarite installé dans le village et parti depuis peu pour Nyangoué qu'ils placent à trois jours de marche et direction Est. Ces gens appartiennent à la tribu des *Boussoubi* [85] et n'ont pas de tatouages. Ils désignent les peuples d'amont sous le nom de *Loumouma*, *Boutoto* [86]. Ils connaissent les *Batetela* [87]. — Pour atteindre Nyangoué, ils remontent encore le fleuve un jour, puis prennent la route de terre pendant trois jours dans une direction E.N.E. — Ils disent qu'il n'y a qu'une montagne à traverser, mais pas de cours d'eau.

Le 17<sup>e</sup> jour, nous aperçûmes encore quelques villages sur les deux rives, mais pas d'indigènes. Nous stoppons à un ancien village (rive droite) et la difficulté du ravitaillement nous décide à arrêter en ce point notre exploration.

Nous avons parcouru plus de 500 milles et nous étions certains d'être à hauteur de Nyangoué, ce qui nous démontre la possibilité d'at-

teindre facilement ce centre arabe, puisque de Léopoldville, le « Roi des Belges » avait parcouru une distance de 1500 milles sans trouver d'obstacles et que les eaux du Lomami ont une profondeur moyenne de 3 1/2 brasses.

Au point atteint, la rivière présentait encore une largeur de 150 mètres environ.

Le 7 janvier 1889, nous virâmes de bord. — À peine d'une heure de marche, nous aperçûmes une flottille de radeaux chargés de monde et plusieurs canots battant pavillon arabe. Sitôt qu'on nous eut aperçus, on jeta les hommes à l'eau (probablement des esclaves) pour alléger les embarcations qui firent force de rames pour gagner la rive. Quand le steamer arriva à leur hauteur, les radeaux étaient vides et la flottille hors de poursuite. Nous parvînmes à capturer 3 hommes qui s'étaient accrochés aux radeaux plongeant le plus possible sous l'eau, croyant ainsi passer inaperçus. Ces hommes nous dirent être au service de Kayomba et se rendaient au premier poste arabe.

(D'après les renseignements recueillis, aux Falls, ce premier poste arabe doit se trouver à un jour de marche dans l'intérieur, rive gauche du Lomami, à hauteur du point où nous vîmes le convoi arabe).

Le restant de la flottille s'était dispersé et avait accosté la rive. Nous parvînmes cependant à retrouver une pirogue montée par un homme qui s'est volontairement rendu à notre appel et nous donna les renseignements suivants.

La flottille que nous avons aperçue était montée par des gens au service de Kayomba. Ils avaient de l'ivoire et cet homme nous demanda si nous voulions en acheter. Il déclara qu'ils n'avaient pas d'esclaves parce que les indigènes s'étaient tous sauvés dans la forêt, se plaignit que les indigènes leur avaient volé 3 fusils et qu'ils avaient été attaqués par eux. Trois de ses compagnons avaient péri dans le combat, et lui-même avait été blessé dans le dos. Quatorze hommes faisaient partie de l'expédition. Il ajouta qu'il naviguait sur la rivière pour se procurer de l'ivoire.

Le lendemain 8 janvier, nous aperçûmes un cadavre descendant la rivière, probablement un des hommes que nous avons vu jeter à l'eau la veille et qui n'avait pu regagner la rive.

Le 10 janvier, nous atteignîmes le poste arabe de Ferousi, que nous questionnâmes au sujet des bandes arabes que nous avons rencontrées deux jours avant. Il nous dit ne pas les connaître, que ces gens ne lui appartenaient pas et qu'il ne connaissait pas de poste en amont. Nous campâmes le soir au village de M'Buela situé à trois jours de

navigation du poste arabe de Hassa M'Bima M'Bi ; nous y trouvâmes bon accueil de la part des indigènes qui nous offrirent du bois et des vivres. Ils ont eu dans le temps un poste arabe de 10 hommes qui ont rejoint depuis le poste plus haut.

Le 11 janvier, nous nous arrê tâmes au village de Yangouwa qui a eu aussi à subir les incursions arabes venant de toutes les directions pour s'emparer de l'ivoire. Les indigènes signalent Kayomba à 5 jours de marche dans l'intérieur (rive gauche).

Enfin, le 12 janvier nous arrivions chez Rashid où nous ne nous arrê tâmes qu'une demi-heure. Il nous questionna vivement sur le résultat de notre voyage et resta impassible lorsque nous lui apprîmes que nous avions rencontré un poste de Tippo Tip dans le haut de la rivière.

Le 14 janvier, nous étions de retour aux Falls et le « Roi des Belges » repartait le lendemain pour l'Aruwimi.

Le 16 janvier, je me rendis chez Tippo Tip à qui je racontai les divers incidents du voyage pouvant l'intéresser et je lui fis part de mon étonnement d'avoir rencontré de ses hommes dans le Haut-Lomami :

« Quels hommes ? », dit-il vivement.

— « Le poste commandé par Ferousi de Kibonge.

— Ferousi de Kibonge ? Je ne le connais pas, je n'ai pas d'homme dans le Lomami, mais j'en ai beaucoup plus haut, près du Sankourou ».

Je lui fis remarquer qu'ayant demandé au chef de poste de qui il relevait, il m'avait répondu sans hésiter : « De Hamed ben Mohamed [88] de Kassongo ».

Tippo Tip fit alors venir un de ses vieux *nyamparas* [89] qui connaissait, disait-il, la région du Lomami, et le questionna en ma présence. — Voici le résumé des questions qu'il posa et les réponses du *nyampara* :

« Tu connais Ferousi du Lomami ?

— Oui, maître.

— D'où vient-il ?

— De Kassongo.

— Quel Kassongo ?

— De Kassongo du Lomami.

— Qui est son maître ?

— D'Juma Mericani [90] de Kassongo ».

(Ce D'Juma est le fils de D'Juma Mericani qui rendit service à Cameron [91] lors de sa traversée de l'Afrique).

Je commençais à douter, me rappelant qu'en effet plusieurs localités portent le nom de Kassongo, entre autres une située sur le Haut-Lomami et ancien camp de Tippo Tip, il y a une quinzaine d'années. Enfin, Tippo Tip ajouta comme conclusion : « Pourquoi vous aurais-je caché que j'avais des hommes dans le Lomami, puisque je savais que vous y alliez ? — Non, les gens que vous avez vus appartiennent à Saïd ben Habibu parti il y a huit mois pour cette région ».

Je n'insistai pas. Je terminai cet entretien en lui disant que j'avais trouvé une contrée ravagée, déserte par suite des procédés des Arabes, et je lui rappelai ses engagements à propos du contrat passé entre lui et M. Stanley et approuvé par le Gouvernement de Sa Majesté le Roi-Souverain. Il me renouvela alors son acte de foi, disant qu'il connaissait ses engagements et qu'il croyait m'en avoir donné la preuve dans les palabres avec les indigènes, défendant la guerre et la traite ; mais ce que j'avais vu dans le Lomami ne provenait pas de lui ni de ses gens, qui n'avaient pour mission que d'acheter de l'ivoire.

Il mit tout sur le dos de Saïd ben Habibu qui, dit-il, est un chef indépendant et n'ayant pas voulu reconnaître les lois de l'État.

Je lui ai demandé comment et par où Saïd ben Habibu pouvait écouler le produit de ses rapines, alors que Zanzibar était fermé à la traite. — Il me déclara que Saïd ben Habibu écoulait son ivoire et ses esclaves par le Haut-Lomami, aux postes portugais qui sont établis là depuis vingt ans.

(J'appris plus tard que Saïd ben Habibu pénétrait jusque Zanzibar avec ses esclaves qu'il emploie dans les plantations qu'il possède dans l'île).

« Et d'où Saïd reçoit-il sa poudre, recrute-t-il ses hommes pour ses expéditions ?

— Saïd reçoit ses munitions, poudre et fusils de Nyangoué et il recrute ses gens dans l'Urua (contrée entre le Congo et le Lomami) ».

Je terminai cet entretien en lui disant que je communiquerais à M. le Gouverneur Général les renseignements que j'avais recueillis dans le Lomami et qu'il devait bien se persuader d'une chose, c'est que l'État ferait tout ce qui est en son pouvoir pour faire respecter ses lois envers et contre tous ceux qui se permettraient de les enfreindre.

Nous nous quittâmes en très bons termes et, quelques jours après, il me rendit visite. Il me présenta alors plusieurs Arabes arrivés la veille de Nyangoué, entre autres, Sulimany ben Hamadi. J'appris plus tard

que ce Sulimany ben Hamadi est un lieutenant de Saïd ben Habibu, qu'il se rendait au Lomami par le Congo, et que le jour de son arrivée aux Falls, Tippo Tip avait eu avec lui, en particulier, une grande palabre.

Le lendemain 20 janvier, j'étais appelé d'urgence au camp arabe pour régler une palabre entre des indigènes d'amont et ceux des Falls (rive droite du Congo) qui s'étaient battus. Trois morts et plusieurs blessés, tel était le bilan de cette échauffourée. Sulimany ben Hamadi était présent à cette palabre où tous les chefs indigènes avaient été convoqués. Il y avait des torts des deux côtés, et Tippo Tip m'ayant demandé mon avis au sujet de la décision à prendre, je lui déclarai que nous devions infliger une amende aux deux parties pour leur déclaration de guerre sans nous avoir consultés et je le priai de rappeler aux chefs indigènes que toutes les palabres entre natifs, entre natifs et Arabes ou même avec les Blancs, devaient être réglées par lui, *Vali*, assisté du Résident représentant de l'État libre du Congo.

Je le priai également de les avertir que Monsieur le Gouverneur Général venait de m'envoyer des instructions formelles pour assurer la justice dans le pays, que le vol, le meurtre, le pillage, etc. étaient punis sévèrement.

Sulimany ben Hamadi avait l'air de suivre très attentivement les diverses phrases de cette palabre, et j'en profitai pour renouveler ma déclaration des jours passés, ajoutant que l'État possédait maintenant des bateaux et des hommes en quantité suffisante pour faire respecter les lois dans toute l'étendue de l'État, et que le droit et la justice avaient remplacé la force et la violence.

La palabre ne put se terminer le jour même et la décision fut remise au lendemain, 21 janvier.

Le 21 janvier, nouvelle visite à Tippo Tip qui venait me demander 20 hommes et 1 Blanc pour punir les indigènes d'aval qui avaient refusé de se rendre à son invitation pour régler définitivement la palabre de la veille et qui menaçaient de recommencer la guerre (Ces indigènes sont ceux qui le 13 septembre 1888 s'étaient révoltés contre les Arabes, avaient refusé de les passer sur la rive gauche à la suite de quoi ils m'avaient demandé un jour la permission de s'installer près de la station. Ce sont eux aussi qui m'ont fourni le contingent de payeurs pour permettre à M. Baert de descendre aux Bangalas).

Donc, Tippo Tip favorisait, ou du moins ménageait les indigènes d'amont qui sont entièrement sous sa coupe, et moi, je voulais ménager mes voisins, qui détestent les Arabes et qui nous avaient rendu service.

C'était une situation difficile : d'une part Tippo Tip, en voyant mon hésitation à accéder à sa proposition, invoquait la teneur de son contrat et son titre de *Vali*, et moi, d'un autre côté, j'envisageais la situation que cette mesure, si je l'acceptais, allait me créer vis-à-vis des indigènes.

Je ne vis qu'un moyen de tourner cette difficulté et je lui demandai un sursis, me chargeant moi-même de convoquer les chefs indigènes récalcitrants et de les conduire chez Tippo Tip, lui promettant que, si les chefs refusaient de s'y rendre de bon gré, ils s'y rendraient de force, et qu'alors je lui accorderais les hommes nécessaires pour faire respecter son autorité.

Après mille tergiversations et discussions sur ses pouvoirs, sur la nature de son contrat, sur ce que Stanley lui avait dit, il finit par accepter ma proposition.

Les chefs furent convoqués et se rendirent de suite à mon appel. Je leur expliquai de mon mieux le rôle de Tippo Tip et le mien et je les engageai, s'ils voulaient conserver l'amitié du Blanc, à venir demain, en ma compagnie, au camp arabe. Ils acceptèrent.

Le lendemain donc, nouvelle réunion de tous les chefs. J'eus le malheur d'invoquer au cours de la discussion l'autorité du Chef du District de Bangala. Cité en cause, ce qui eut pour effet de surexciter Tippo Tip d'une façon extraordinaire au point qu'il me dit : « Mais je refuse de reconnaître ce chef, je suis *Vali* de par mon contrat, et personne que vous ne peut se mêler des affaires de ma contrée ».

Je l'apaisai de mon mieux, ne sachant pas que j'avais touché là un point qui avait le don de le mettre en colère ; bref, après des discussions sans fin, nous parvînmes à nous mettre d'accord et nous décidâmes que les deux parties paieraient réciproquement une amende dont la valeur fut représentée par un canot : un canot payé par les indigènes d'amont deviendrait la propriété de Tippo Tip, et l'autre canot payé par les indigènes d'aval, serait la mienne.

Un délai de huit jours fut accordé pour le paiement de l'amende. Passé ce délai, il fut convenu que la force serait employée au besoin pour faire respecter notre décision.

Les indigènes acceptèrent ce verdict et firent l'échange du sang en notre présence.

Quatre jours après, je recevais en paiement de l'amende le plus beau canot de toute la contrée.

Le Résident,  
(Signé) HANEUSE

## Annexe n° 2

## LA RECONNAISSANCE DE LA RIVIÈRE LOMAMI

EMBOUCHURE	Belle embouchure. Largeur 1600 m. environ. Profondeur : 2 à 3 brasses. Vitesse du courant : 1 mille à l'heure. Fond sablonneux, abordage facile. Débit : 9792 mètres cubes à la seconde.
1 <sup>er</sup> jour de navigation	Direction générale S.O. Largeur : 600 m à 700 m.
Départ : 9 h. 1/2 m.	Profondeur moyenne : 3 brasses.
Arrêt : 3 h. 1/2 s.	Vitesse du courant : 1/2 mille à l'heure. 1 <sup>er</sup> poste sur la rive droite à 2 milles de l'embouchure. Nous comptons une vingtaine de <i>chimbèkes</i> .
Un 2 <sup>e</sup> poste Arabe est installé.	2 <sup>e</sup> poste Arabe à 2 h. 1/2 de navigation du premier. Nous n'apercevons que 3 Zanzibarites sur la berge.
Les populations reviennent peu à peu.	Villages abandonnés sur les deux rives [92].
2 h. 1/2 } 3 h. 1/2 } 6 h.	La rivière fait de nombreux coudes. Rives boisées — Palmiers.
2 <sup>e</sup> jour	Direction générale S. 1/4 O. Largeur : 600 m.
Départ : 9 heures m.	Profondeur : 3 brasses.
Arrêt : 4 heures s.	Vitesse du courant : 2 milles.
7 h.	Grands villages (rive droite et rive gauche) mais pas d'indigènes en vue. Plantations récentes : bananiers. Nombreuses parties de terrain déboisé. Stoppons à 4 heures au village de Yatoumbi (rive gauche) — Les indigènes consentent à entrer en pourparlers avec nous [93]. Quarante

huttes composent le village. Les indigènes donnent à la rivière les noms de Lulande ou Liande, Lubila et Lomami. Ils nous disent tous que la rivière vient de deux mois plus haut. Ils signalent les Arabes dans l'Ouest, mais bien loin. Leur village semble être installé provisoirement et les huttes sont disséminées sur une longueur d'un kilomètre environ, sans densité. Pas de plantations, pas de poules ni de chèvres ; pas de femmes ni d'enfants en vue. — Tout cela vit probablement sous bois.

Voici les noms de quelques villages d'amont : Yafala, Yalisuri, Yalikoulou, Yatoli, Yapara, Yabrouesson. Aucun nom ne s'est vérifié.

Ils disent que les Arabes viennent de Yanina, village arabe de l'intérieur.

Les indigènes sont armés de la lance et du couteau.

3<sup>e</sup> jour

Direction générale S.O. 1/4 S.

Largeur de la rivière : 400 m.

Départ : 7 h. 15 m.

Profondeur : 2 à 3 brasses.

Arrêt : 4 heures s.

Vitesse du courant : 2 milles.

9 h.

Grandes plantations de bananiers (rive droite). Villages déserts sur les deux rives ; quelques indigènes se montrent cependant sur la rive armés de la lance et du bouclier.

On croise un village presque toutes les heures. Ces villages s'étendent sur une longueur de 500 à 600 m. et sont la plupart cachés par le feuillage de la rive qui n'est pas déboisée.

Presque tous sont de dates récentes. — Les rives se relèvent en berges boisées. — Palmiers.

À 4 h. nous abordons au village de Bukumbi établi depuis deux mois. Les indigènes nous disent avoir changé d'emplacement à cause des incursions des Arabes qui viennent en bandes nombreuses d'amont. Ils signalent aussi les Arabes loin dans l'intérieur (rive gauche) à 40 jours de marche, direction Ouest. Une

grande partie de la population vit sous bois. À la fin de la journée, la rivière se rétrécit sensiblement.

4<sup>e</sup> jour

Direction générale S.O. 1/4 S.

Largeur M. : 200 m. à 250 m.

Départ : 6 h. 30

Profondeur M. : 3 brasses.

Arrêt : 2 h. 45

Vitesse du courant : 1 mille 3/4.

Longue suite de villages. Les indigènes se montrent sur les rives armés de la lance et du bouclier.

Plantations de bananiers.

Nous stoppons à 2 h. 45 à un endroit nouvellement défriché.

5<sup>e</sup> jour

Direction générale : S.O.

Largeur du fleuve : 200 m.

Départ : 6 h. 30

Profondeur M. : 3 brasses.

Arrêt : 4 h. 20

Vitesse du courant : 1 mille 3/4.

Grands villages sur les deux rives.

Centre populeux. Les indigènes commencent à être armés de flèches et d'arcs.

Rives basses et boisées.

Nous apercevons encore des villages abandonnés.

À 2 heures, nous tombons sur un poste arabe établi sur la rive droite et commandé par Hassa M'Bima M'Bi.

Force du poste : 3 Zanzibarites et 70 hommes armés de fusils à piston ; sont au Lômami depuis 4 mois. — Ce poste relève de Selim ben Hamadi de Nyangoué [94].

Ont mis un mois et dix jours pour arriver au Lomami, et disent qu'ils sont à dix jours du Congo, en ligne droite. De grands villages apparaissent encore avec plantations de bananiers.

Nous accostons à 4 h. 20 à un village (rive droite) nouvellement installé et où les indigènes refusaient d'abord de nous laisser débar-

quer. — Ils sont armés de flèches et d'arcs très petits. — Paraissent très belliqueux.

Absence complète de tatouages. Signalent les Arabes dans l'Est, et un grand village du nom de Yaparoussa en amont.

6<sup>e</sup> jour

Direction générale S.E.

Largeur : 200 m.

Départ : 6 h. m.

Profondeur : 2 à 3 brasses.

Arrêt : 3 h. 30 s.

Vitesse du courant : 1 mille 1/2 à l'heure.

Stoppons 1/2 heure au village de Yapeti, voisin de notre campement de la veille.

Bon accueil de la part des indigènes [95]. — Suite de villages rive droite.

8 heures : Collines boisées rive gauche.

Courant dans une direction S/E-N/O.

Plantations de bananiers.

Petit affluent rive gauche. Les villages se continuent.

Nous sommes hélés par les indigènes de la rive droite.

Population le long des rives boisées.

Le fleuve se resserre et n'a plus en certains endroits que 80 à 100 m., puis reprend une largeur moyenne de 200 m.

À 2 heures, nous accostons à un second poste arabe établi sur la rive droite et commandé par Ferousi, qui vient de Kibonge. — Hommes de Tippo Tip.

Force du poste : 6 Zanzibarites et une centaine d'indigènes recrutés à Kibonge et les environs et armés de fusils à piston.

Ne sont établis que depuis 16 jours et mettent 7 jours pour se rendre par terre à Kibonge.

À 3 heures, nous reprenons la marche et stoppons à 3 h. 30 à un endroit nouvellement déboisé (rive gauche).

7<sup>e</sup> jour

Direction générale : Sud.

Largeur : 150 à 200 m.

Départ : 7 h. 30 m.

Arrêt : 5 h. s.

Profondeur : 2 à 3 brasses.

Vitesse du courant : 1 mille 1/2.

(Le fleuve fait des courbes successives variant entre le S.E. et le N.E.).

Rives basses et boisées.

Présence du palmier.

8 h. 30. — 1<sup>re</sup> attaque des indigènes qui nous lancent des flèches [96].

Collines boisées à l'horizon.

La rivière se rétrécit sensiblement et n'a plus que 100 m. à certains endroits. — Cours sinueux.

À 2 h. — 2<sup>e</sup> attaque des indigènes.

Plus de villages en vue. À un coude prononcé vers le S.E., la rivière n'avait pas plus de 50 à 60 m. de largeur. — À la fin de la journée, la rivière conserve une largeur de 100 m. environ.

8<sup>e</sup> jour

Direction générale : S.

Largeur : 100 m.

Départ : 6 h. m.

Profondeur : 3-4 brasses.

Arrêt : 2 h. 30 s.

Vitesse du courant : 1 mille 1/2.

Les rives se relèvent — fond rocheux par moment — La région des palmiers semble finie.

2 h. 30. — attaque des indigènes rive gauche. Le pays semble désert et la solitude se fait.

Le fleuve a tourné successivement du S.E. au S.O. Cours sinueux — La rivière a encore 200 m. en certains endroits.

Nous stoppons à 2 h. 30 au village des indigènes qui nous avaient attaqués.

Présence du fer. Les indigènes le travaillent et traitent le minerai par la méthode catalane. Hauts fourneaux et soufflets de forge identiques à ceux du Moyen Congo (Lutété — Manyanga — Niari). Les indigènes n'ont pas de tatouages et sont armés de lances, flèches et arcs.

- 9<sup>e</sup> jour  
 Départ : 6 h.  
 Arrêt : 3 h.
- Direction générale : S.E.  
 Largeur moyenne : 100 m.  
 Profondeur : 3 brasses.  
 Vitesse du courant : 2 milles 1/4.  
 Cours sinueux, mais la direction générale S.E. se maintient.  
 2 h. 30. — Petit affluent rive gauche.  
 Berges hautes et boisées.  
 Pas de villages ni d'indigènes en vue.  
 Nous stoppons à 3 heures et trouvons un ancien village où les *chimbèkes* sont construits en argile (probablement un ancien camp arabe).  
 Présence du fer.
- 10<sup>e</sup> jour  
 Départ : 6 h. 30 m.  
 Arrêt : 2 h.45 s.
- Direction générale E.S.E.  
 Largeur moyenne : 100 m.  
 Profondeur : 3 brasses.  
 Vitesse du courant : 2 milles.  
 Berges relevées et boisées.  
 Quelques palmiers à la rive.  
 Anciens emplacements de villages sur les deux rives et plantations de bananiers.  
 Pas d'indigènes en vue et aucunes traces (*sic*) de sentiers à la rive.  
 Stoppons à 2 h. 45.
- 11<sup>e</sup> jour  
 Départ : 6 h. m.  
 Arrêt : 2 h. s.
- Direction générale : E.N.E. tournant vers le Sud à la fin de la journée.  
 Largeur moyenne : 150 m.  
 Profondeur : 3-4 brasses.  
 Vitesse du courant : 2 milles (atteint 3 milles à la seconde observation).  
 Plantations de jeunes bananiers sur les deux rives.  
 Pas de villages ni d'indigènes en vue. Stoppons à 2 h.

- 12<sup>e</sup> jour (Départ retardé par suite d'un accident à la machine).  
 Départ : 11 h. 30 m. Direction générale : S.O.  
 Arrêt : 6 h. s. Largeur moyenne : 100 m.  
 Profondeur : 3 brasses.  
 Fort courant.  
 Rives hautes et boisées. — La rivière paraît plus encaissée, le courant plus fort, bien que la largeur atteigne encore 200 m. en certains endroits. Pas d'affluent. Pas de traces d'indigènes ni de village. Le cours de la rivière paraît moins sinueux. Le soir, nous apercevons 3 radeaux à la rive.  
 La direction S.O. s'est maintenue.  
 Stoppons à 6 h. s.
- 13<sup>e</sup> jour Direction générale : S.O.  
 Largeur : 200 m.  
 Départ : 6 h. 10 m. Profondeur : 3 brasses.  
 Arrêt : 3 h. 20 s. Vitesse du courant : 2 milles.  
 Berges hautes et boisées.  
 8 heures : Petit affluent rive droite.  
 Radeaux à la rive gauche.  
 Cours sinueux variant du S.E. au S.O.  
 À 10 heures, nous apercevons un grand canot traversant la rivière. — Nous hélons les indigènes à l'endroit où le canot a abordé, mais inutilement.  
 À 2 heures, la largeur de la rivière diminue jusqu'à 75 m. pour reprendre peu de temps après une largeur de 100 m.  
 Stoppons à 3 h. 20.
- 14<sup>e</sup> jour Direction variant entre le S.E. et le S.O.  
 Départ : 6 h. 10 Largeur moyenne : 150 m.  
 Arrêt : 3 h. 20 Profondeur : 3 brasses 1/2.  
 Courant : 2 milles 1/2.  
 Cours sinueux, vallées plus encaissées.  
 Rives hautes et boisées.  
 Pays désert.

15<sup>e</sup> jourDépart : 6 h. m.  
Arrêt : 11 h. m.

Direction générale S.S.E.

Largeur M. : 200 m.

Profondeur M. : 3 brasses.

Vitesse du courant : 2 milles.

Rives basses. — Un vieux canot amarré à la rive indique seul la présence d'indigènes dans ces parages.

16<sup>e</sup> jourDépart : 6 h. m.  
Arrêt : 4 h. s.

Direction générale : S.E.

Largeur M. : 175 m.

Profondeur M. : 3-4 brasses.

Vitesse du courant : 2 milles 1/4.

7 h. 20, — Petit affluent rive droite.

Rives basses d'abord, puis relevées à talus raides.

Nous apercevons quelques huttes à la rive gauche et un canot monté par 4 indigènes traversant la rivière.

Impossible d'entrer en pourparlers.

Radeaux aux deux rives.

Nous forçons un indigène, qui traversait la rivière en radeau, d'accoster. Nous ne pouvons en tirer aucun renseignement, mais cependant il a su nous dire qu'il connaissait les *Mata-Matamba*. Nous le renvoyons avec un cadeau. À 2 heures, radeaux chargés de vivres dont nous nous emparons après avoir déposé sur les radeaux la valeur en mouchoirs et en laitons. Nous profitons de cet arrêt pour prendre la vitesse du courant qui nous paraît moins fort (La seconde observation donne 1 mille 1/2 à l'heure).

Stoppons à 4 heures au village de Bena-Kamba (rive gauche) où nous nous procurons les renseignements suivants. Les hommes du village appartiennent à la tribu des *Boussoubi*. Ils signalent plus haut les *Loumouma* et les *Boutoto*. Ils connaissent les *Batetela*. Ils placent Nyangoué à trois jours de marche vers l'Est après avoir remonté la rivière pendant un

jour [97]. — La route est bonne, disent-ils, et on ne doit traverser qu'une montagne.

Voici les noms qu'ils nous ont donné de quelques villages d'amont : Bina-M'Pete, Bina-N'Ze, Ounaromboto, Bina-Ipanza, Loukoumba-Koumba, Senelampoyo.

Ne connaissent pas les Arabes en amont, mais les signalent dans l'intérieur des terres sur les deux rives. Ils disent que la rivière qu'ils appellent aussi le Lomami va encore très loin, mais ne peuvent pas dire à combien de jours.

Paraissent d'un commerce facile, sont armés de flèches, d'arcs et de petites lances. Ils portent à la ceinture un couteau qui a la forme d'un cœur allongé, sans ornement.

Ils n'ont pas de tatouages mais ils ont à la naissance du front un petit ovale fait à l'aide d'une incision. Ont le tabac et le fer. Ont beaucoup de mots *kisouaéli* dans leur langage.

Le lendemain matin, au moment du départ, on nous présenta un nain, dont voici les principales dimensions :

Hauteur totale : 1 m. 25.

Hauteur des jambes : 0 m. 45.

Hauteur des bras : 0 m. 49 [98].

Nous leur demandons s'ils en connaissent beaucoup comme cela, mais il paraît qu'il est le seul de son espèce.

17<sup>e</sup> jour

Direction générale : O.S.O.

Largeur moyenne : 150 m.

Départ : 8 h. 40 m.

Profondeur : 3 brasses 1/2.

Arrêt : 3 h. 30 s.

Courant : 2 milles.

Nous apercevons quelques villages sur les deux rives, mais pas d'indigènes. L'après-midi, nous voyons quelques radeaux amarrés à la rive droite et un en construction. Ce sont les radeaux que nous devons rencontrer le lendemain en descendant la rivière. Nous stoppons,

croyant trouver un village, mais ne voyons qu'une plantation de bananiers et de manioc. Nous reprenons la marche pour nous arrêter définitivement à 3 h. 30 à un village abandonné à la rive droite.

#### DESCENTE DE LA RIVIÈRE

1<sup>er</sup> jour  
(8 janvier 1889) [99]  
Départ : 7 h. 15 m.  
Arrêt : 4 h. 20 s.

*NOTE.* — Les radeaux remarqués la veille à la rive droite avaient disparu lors de notre descente. Les pillards nous avaient vu passer et, supposant que nous allions beaucoup plus haut, croyaient donc pouvoir naviguer le lendemain en toute sécurité. Ceci démontre l'utilité d'un steamer pour surveiller la rivière.

Nous virons de bord à 7 h. 15. Vers 9 heures, nous apercevons une flottille composée de radeaux et de pirogues battant pavillon arabe et chargés de monde. Sitôt qu'on nous aperçoit, on jette les hommes à l'eau ; quand le steamer arrive à hauteur, les radeaux étaient vides. Nous capturons 3 hommes accrochés au radeau et qui nous ont dit appartenir à Kayomba.

Le restant de la flottille s'était dispersé et une dizaine d'embarcations avaient abordé à la rive. Une seule pirogue, montée par un de leurs hommes, qui n'avait pu fuir à temps, s'est rendue volontairement à notre appel. Il nous a donné les renseignements suivants : « Gens de Kayomba se rendant au 1<sup>er</sup> poste arabe, ils avaient de l'ivoire, mais pas d'esclaves, parce que les indigènes s'étaient tous sauvés dans la forêt. — Il se plaignit de ce que les indigènes leur avaient volé 3 fusils et tué 3 hommes ; lui-même avait été blessé.

Quatorze hommes faisaient partie de l'expédition » [100].

2<sup>e</sup> jour  
Départ : 6 h. 10 m.  
Arrêt : 4 h. 40 s.

Rien à signaler.

3<sup>e</sup> jour  
Départ : 8 h. 10 m.  
Arrêt : 4 h. 30 s.

Accostons à 11 heures au camp arabe de Ferousi à qui nous demandons des nouvelles des Arabes que nous avons rencontrés en amont.

Il nous dit ne pas les connaître, que tous ses gens étaient présents et que c'étaient probablement des gens de Kayomba. Stoppons à 4 h. 30 à un grand village (rive gauche) où nous recevons bon accueil. Ils donnent le nom de Buela à leur village et *Isumedi* ou *Isumeli* à leur tribu [101]. Ont eu dans le temps une dizaine d'Arabes ou Zanzibarites qui ont rejoint depuis le poste de Hassa M'Bima M'Bi, situé à deux jours de navigation plus haut.

4<sup>e</sup> jour

Départ : 6 h. 30 m.

Arrêt : 5 h. 20 s.

NOTE. — Notre interprète comprend 5 mois mais nous croyons que c'est 5 jours qu'il faut dire.

Stoppons à 5 h. 20 au village de Yangouwa (district de Lukumbi).

Nous obtenons les renseignements suivants : ces gens connaissent les Arabes qui ont déjà débarqué chez eux venant de toutes les directions. Ils connaissent Kayomba (lieutenant de Saïd ben Habibu) qu'ils signalent à 5 jours de marche dans l'intérieur (rive gauche).

Ils se plaignent d'avoir été volés par les Arabes. Ils appellent Yalondo et Ykoro deux villages de l'intérieur (à 2 ou 3 jours de marche).

Ont les mêmes tatouages que les gens d'aval et de l'embouchure.

5<sup>e</sup> jour [102]

Départ : 6 h. 30 m.

À 11 h. : arrivée chez Rashid.

11 h. 30 : départ.

5 h. : stoppons à Alutya (Congo).

6<sup>e</sup> jour

Départ : 6 h. m.

Arrêt : 5 h. 30 à 2 h.  
des Falls

7<sup>e</sup> jour

Départ : 6 h. m.

Arrivée aux Falls à  
8 h. m.

## CONSIDÉRATIONS GÉNÉRALES

Le Lomami est accessible à tous les steamers de l'État, même dans son cours supérieur.

Pas d'obstacles naturels et une profondeur d'eau variant entre 3, 4 à 5 brasses aux eaux moyennes.

Son débit à l'embouchure est d'environ 2.792 mètres cubes à la seconde et, après 7 jours de navigation, il annonçait encore 1.147 mètres cubes.

La vitesse du courant varie entre 2 et 3 milles à l'heure.

Sa largeur, de 600 m. au début, ne se conserve pas. Elle touche bientôt à 400 m., puis à 200 m. qu'il conserve à peu près jusqu'au point reconnu.

En général, la vallée est étroite et le cours sinueux.

Les rives, basses au début, se relèvent en berges hautes et boisées à partir du 5<sup>e</sup> jour de navigation.

De grandes îles boisées, formées au milieu de la rivière, se montrent jusqu'au 8<sup>e</sup> jour. Alors le fleuve se rétrécit sensiblement pour conserver cependant une largeur moyenne de 150 à 200 m.

Pas de montagnes à l'horizon, rien que des coteaux boisés formant les rives. — On trouve le palmier jusqu'au 8<sup>e</sup> jour de navigation ; alors on croit traverser une zone nouvelle : un pays désert succède aux grands villages et aux grandes plantations de bananiers échelonnés sur les rives depuis l'embouchure.

Quelques plantations abandonnées témoignent cependant que cette contrée a été habitée.

À partir du 10<sup>e</sup> jour, la solitude est complète, et un rare canot amarré à la rive témoigne seul de la présence des indigènes qui vivent retirés dans les bois, ne conservant que leurs plantations de bananiers, qui seules ne tentent pas les Arabes. — Pas de champs de manioc, car ils seraient dévastés par les pillards, et quand les indigènes se hasar dent encore à construire un village, c'est derrière un rideau de verdure impénétrable, à quelques centaines de mètres de la rive, où on ne trouve ni canot, ni aucune trace de sentier pouvant déceler leur présence.

On s'aperçoit alors que l'on voyage dans une contrée qui a été drainée par les Arabes qui, venant d'amont, de Nyangoué et les environs, ont fait, comme partout ailleurs, tache d'huile.

La situation qui a été signalée dans l'Aruwimi se présente donc dans le Lomami, que les Arabes ont déjà franchi puisqu'on les signale à plusieurs jours de marche de la rive gauche.

Mes observations particulières et les renseignements obtenus sur le cours de cette rivière me permettent d'établir que le Lomami que j'ai remonté, et le Lomami que Wissmann [103] a traversé bien plus en amont de notre point terminus ne sont qu'une seule et même rivière prenant sa source, disent les indigènes, dans une grande eau. Je crois que Wissmann lui donne encore 200 m. de largeur au point où il a traversé [104].

Tippo Tip, consulté à ce sujet, et qui connaît cette région car elle lui a servi en quelque sorte de débuts, ne certifie pas ce fait. Il place le lac Moria entre le Lomami et le Congo.

Nous n'avons rencontré sur tout le parcours que quelques petits affluents sans importance, mais Tippo Tip assure que plus en amont il reçoit plusieurs cours d'eau, entre autres l'Oubilanzi et l'Ouhouembi.

Kassongo du Lomami qu'on pourrait atteindre par eau se trouve à 10 jours de marche de Nyangoué et à 12 jours du Sankourou (d'après Tippo Tip) et notre point atteint à 3 jours de marche seulement de Nyangoué.

Donc, de Léopoldville, un steamer parcourrait 1.500 milles sans trouver d'obstacles, et on atteindrait facilement par eau les centres arabes en tournant l'obstacle créé par les chutes de Stanley.

Trajet parcouru : 500 milles. À notre descente, nous constatons que les eaux ont baissé de 0,50 m. environ.

Stanley Falls, le 1<sup>er</sup> février 1889

Le Résident,  
(Signé) HANEUSE

## Annexe n° 3

LETTRE N° 6

Stanley Falls, le 1<sup>er</sup> février 1889.

Monsieur le Gouverneur général,

J'ai l'honneur de vous communiquer les renseignements suivants.

Tippo Tip m'a annoncé son intention formelle de partir pour Zanzibar après l'arrivée d'un steamer de l'État. Il m'avait déjà annoncé son départ il y a trois mois, mais il avait différé son voyage sur mes instances, et sur la certitude que je lui donnais de l'arrivée prochaine d'un bateau.

Mais il y a du temps de cela, et, à part l'arrivée du *Roi des Belges*, il y a six mois que nous attendons.

Tippo Tip trouve le temps long, à tel point qu'un jour il me dit, en parlant de ses charges laissées en dépôt à Matadi et réclamées en août dernier : « Mais je reçois tout aussi vite mes charges de Zanzibar, car mes *pagazis* ne mettent que six mois pour arriver aux Falls ».

Je ne comprends rien à cet état de choses, d'autant plus qu'un steamer a quitté les Bangala en octobre dernier à destination d'Upoto, sans pousser jusqu'aux Falls, situé à huit jours de navigation de ce dernier point et où on savait cependant qu'il y avait des nouvelles urgentes, entre autres la correspondance de Stanley.

Selim ben Mohamed, qui opère dans l'Aruwimi, est annoncé avec beaucoup d'ivoire. Il a poussé ses avant-postes vers l'Ouellé et est en relations avec les indigènes du Haut-Ouellé où il s'est procuré la plus grande partie de son ivoire.

Tippo Tip veut se faire remplacer par Rashid, commandant le poste du Lomami ; je lui ai fait remarquer qu'il avait été décidé qu'en cas de départ, il remettrait ses pouvoirs à Buana N'Zige et à Nassoro ben Sulimani [105], mais ces deux Arabes l'accompagnent non seulement à Zanzibar, mais encore en Europe, où il compte visiter Paris, Bruxelles et Londres.

La question de commerce n'est pas étrangère à ce voyage, et je ne serais pas surpris d'apprendre que Tippo Tip en profitât pour s'abou-

cher avec un représentant, ou une maison de commerce pour la vente de son ivoire sur les marchés européens.

Habibu ben Saïd [106] remplacerait Rashid au Lomami ; c'est un jeune Arabe de 18 à 20 ans, sans importance.

Sulimany ben Hamadi a quitté les Falls le 24 janvier dernier en destination du Lomami ; il n'avait que trois canots qui sont rentrés aux Falls le 1<sup>er</sup> février. J'ai appris par un *nyampara* de l'escorte que le lieutenant de Saïd ben Habibu avait remonté le Lomami pendant trois jours, puis avait pris la voie de terre.

\* \* \*

Une caravane de Kibonge est arrivée aux Falls le 5 courant. Je crois que Buana N'Zige précédera Tippo Tip à Zanzibar et partira par les canots de Kassongo qu'on attend. — C'est son stock d'ivoire qui retient Tippo Tip ici, et, comme il sait maintenant les difficultés et les droits élevés qu'on paie à Zanzibar pour les produits venant de l'intérieur, il cherchera à l'écouler par la voie du Congo.

Il évalue son stock d'ivoire à 2.000 *frasilahs* soit 30 tonnes, et il attendra encore trois mois, espérant que d'ici-là un bateau de commerce le délivrera de sa marchandise.

À notre dernière entrevue, il m'a demandé mon avis au sujet de la possibilité de faire descendre par canots son ivoire à Léopoldville, de l'y vendre ou de pousser jusque Boma.

Je lui ai déconseillé la chose, naturellement, en lui démontrant qu'il perdrait son temps et que, d'ailleurs, outre M. Greshoff qu'on attend, plusieurs représentants de maisons de commerce m'étaient annoncés.

\* \* \*

Plusieurs canots sont arrivés le 6 courant, venant du Bas. J'ai appris par des hommes venant vendre à la station des armes indigènes et des bibelots, qu'ils venaient de l'Oukerré (Itimbiri) et des chutes de Loubi. Ils ont mis un mois et dix jours pour faire la route. Voici à peu près l'itinéraire qu'ils ont suivi : des chutes de Loubi, ils ont gagné par terre l'Aruwimi, au poste de Yambouya, puis ont pris la voie de terre pour arriver au Congo à Yaragombé, et de là, aux Falls.

Nous constatons depuis les premiers jours du mois un mouvement

inusité aux Falls. — Il ne se passe pas de jour sans que 4, 5 ou 6 canots arrivent d'aval, les uns du Lomami, les autres de l'Aruwimi ou de plus bas.

L'avant-garde de Selim ben Mohamed est déjà arrivée, et Tippo Tip l'attend d'un jour à l'autre.

Rashid, chef du Lomami, et Sulimany ben Hamadi (lieutenant de Saïd ben Habibu) sont ici depuis le 9 courant. Ce dernier, qui se rendait au Lomami, a donc été absent pendant trois semaines. J'ignore le motif de son retour précipité.

Le dimanche est le jour de réception chez moi et, à chaque visite, je constate la présence de nouveaux Arabes venant d'amont, ce qui prouve un courant régulier entre les Falls et les postes arabes de Kibonge, Nyangoué et Kassongo.

Lors de la dernière visite de toute la smala, Tippo Tip m'a demandé un entretien particulier. Il avait à se plaindre des indigènes de la rive droite et me fit une nouvelle réquisition de troupe en me posant de suite son ultimatum, disant qu'il remettait ses pouvoirs si je lui refusais sa demande.

Comme il n'avait aucun grief sérieux à formuler, si ce n'est l'éternelle palabre entre indigènes de la rive droite et de la rive gauche (ses voisins) à propos de pêche, je lui déclarai franchement qu'il n'y avait pas lieu d'employer la force et que s'il voulait me prêter son concours, je me chargerais de maintenir l'ordre.

En fin de compte, je lui proposai d'installer de suite auprès des pêcheries un poste de 4 *Haoussa* et 4 *Zanzibarites*. — Après avoir passé par toutes les phases du chef qui croit que l'on ne veut pas reconnaître son autorité ni ses droits, il finit par accepter, et le jour même le poste était installé à demeure.

Tippo Tip termina son entretien privé en m'annonçant que deux nouveaux villages d'indigènes viendraient s'établir sous peu aux Falls, l'un en face de la station à la rive gauche, l'autre un peu en amont de la station, sur la rive droite. Il m'expliqua que des indigènes des environs de Kibonge, ayant à se plaindre du chef arabe qui réside là-bas, lui avaient demandé la permission de venir s'établir aux Falls.

L'après-midi, je traversai le fleuve et constatai qu'effectivement un village indigène se construisait à l'endroit indiqué par Tippo Tip. Une vingtaine d'indigènes étaient occupés à travailler à leurs huttes, et, les ayant interrogés sur les motifs qui les amenaient ici, ils me donnèrent la même version que Tippo Tip le matin.

Depuis quelques temps, nous constatons également l'absence des

chefs indigènes qui venaient périodiquement à la station ; ceux-ci sont travaillés par les Arabes qui leur défendent de venir voir le Blanc : ils essayent donc de faire le vide autour de nous.

Il est donc plus que temps qu'un vapeur de l'État arrive aux Falls où on sent le besoin d'un appui matériel et moral, surtout que nous sommes dans une ignorance absolue des opérations qui se préparent en aval.

Le Résident  
(Signé) HANEUSE

## Annexe n° 4

RAPPORT GÉNÉRAL  
N° 5

Station des Falls, 19-2-89.

Monsieur le Gouverneur général,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que le SS « Ville de Bruxelles » ayant à bord MM. Becker, Van Kerckhoven, Parminter, Ward et Tobback, est arrivé aux Falls le 16 février à midi.

Le soir arrivait le steamer « AIA » avec M. Dhanis, et le lundi 18 février, le « Holland » ayant à bord MM. Greshoff et Trivier.

\* \* \*

Reçu les lettres n° 2496 A 1550

2446 D  $\frac{19}{6}$ , 2469 C  $\frac{14}{8}$ , 2460 D  $\frac{14}{8}$

2457 B  $\frac{2}{95}$ , 2456 D  $\frac{14}{7}$ , 2616 A 1696

2615 A 1695, 2297 A 1433, 2278 A 1417.

2273 D  $\frac{14}{5}$ , 2493 A/1547, 2494 A/1548.

Lettres Cabinet N°s 92, 49 et 80.

Lettre n° 345 — 1 annexe.

Décret divisant le territoire en 12 circonscriptions.

Arrêté du 22 décembre C II 19.

Circulaires D. VI 4, n° 1. A VI (2 annexes).

3 Bulletins Officiels (septembre, octobre et novembre).

\* \* \*

Ci-joint en retour l'état biographique de M. Baert qui a quitté les Falls le 27 septembre 1888.

Les caisses de comptabilité me sont parvenues le 16 février, et le 1<sup>er</sup> mars elle sera mise en vigueur. La plupart des registres et pièces administratives sont arrivés ici détériorés par l'humidité.

J'envoie par le SS « Ville de Bruxelles » quelques objets de collection à l'adresse de M. le Gouverneur à Boma et de la part de Tippu Tip.

J'ai autorisé le soldat *haoussa* Salu Bakaschina à descendre à Léopoldville pour motifs de santé.

\*  
\*   \*   \*

J'ai l'honneur de vous proposer d'accorder une augmentation de traitement à M. Hinck, faisant fonction d'agent d'administration aux Falls. Je suis excessivement satisfait des services de cet agent qui doit quitter les Falls en septembre prochain, son terme de service expirant en décembre 1889.

\*  
\*   \*   \*

J'ai reçu par la « Ville de Bruxelles » 17 *Bangala* pour le service de ma station.

Le Résident,  
(Signé) HANEUSE

RAPPORT COMPLÉMENTAIRE  
du 21 février 1889

Station des Falls, 21-2-89.

Monsieur le Gouverneur général,

J'ai l'honneur de vous communiquer le résumé des nombreuses palabres qui se règlent aux Falls depuis le 17 courant.

M. Ward abandonne le projet de rejoindre Stanley à Tabora, n'ayant pu trouver des hommes de son expédition à rapatrier. Il compte redescendre le Congo dans quelques jours après m'avoir remis une centaine de charges de l'E.P.R.E.

\*  
\*   \*   \*

Selim ben Mohamed est arrivé aux Falls le 16 février. C'est de lui que j'ai appris que Stanley retournait par la côte orientale via Tabora.

Buana N'Zige est parti seul pour Zanzibar (via Kassongo) et doit renseigner Tippo Tip sur l'état de la contrée entre les Falls et le Tanganika, où, paraît-il, la paix est loin de régner entre les Arabes et les indigènes du Manyema.

\* \* \*

M. Trivier et son compagnon comptent partir le 22 février à la suite d'une nouvelle caravane de Tippo Tip pour Zanzibar où il paiera à ce dernier une somme de 10.000 francs pour son voyage. Jusqu'à présent il s'est passé de mon concours.

\* \* \*

Les palabres entre Tippo Tip et M. Becker continuent. Je crois ce dernier satisfait. Quant à MM. Greshoff et Parminter, ils sont complètement désillusionnés devant les prétentions de Tippo Tip qui demande 13, 14 et 15 shillings pour une *frasilah* d'ivoire (35 livres anglaises). J'ignore leurs décisions.

\* \* \*

Ayant reçu communication de M. Liebrechts de la saisie et de la procédure qu'il a suivie à Léopoldville lors du départ du « Holland », et d'autre part ayant pris connaissance du décret du Roi Souverain interdisant dans tout le territoire de l'État le trafic des armes à feu, je me suis rendu à bord du « Holland » immédiatement après son arrivée.

J'ai pris connaissance de la nature de son chargement qui se composait presque en (*sic*) totalité d'étoffes et de menus objets d'échange. M. Greshoff m'a déclaré en outre « sur l'honneur » qu'il n'avait ni poudre, ni fusils à bord.

Comprenant que je devais agir avec la plus grande prudence à cause de l'ingérence des Arabes dans les affaires de poudre et de fusils, je me suis déclaré satisfait de ces déclarations.

J'ignore ce que M. Greshoff a raconté à Tippo Tip, mais celui-ci n'a fait aucune allusion à sa poudre et à ses fusils qu'il devait recevoir par le « Holland », lors des nombreuses entrevues que nous avons eues.

Cependant, à sa dernière visite, il m'a demandé de transmettre de sa part à M. le Gouverneur général à Boma une demande de 200 fusils à capsule devant lui servir, dit-il, à maintenir l'ordre dans son territoire, et de pouvoir les recevoir endéans les six mois.

Le Résident,  
(Signé) HANEUSE.

Au moment de clore cette correspondance, je reçois la visite de Tippo Tip qui, en présence de MM. Parminter, Ward, Becker, Van Kerckhoven et moi, nous déclare qu'il ne comprend rien à la mesure dont il a été l'objet concernant la saisie de ses armes et de sa poudre à Kinchassa. Voici en substance le résumé de cette dernière palabre :

« D'un côté, je suis en suspicion par les Arabes de Nyangoué, Kasongo, etc. qui m'accusent de vouloir vendre le pays au Roi des Belges, et, d'un autre côté, le gouvernement de sa Majesté me refuse la poudre et les armes que je suis en droit de recevoir puisque je les ai payées. Il ne me reste plus qu'une chose à faire, c'est de m'en aller et de diriger mon ivoire vers Zanzibar ».

\* \* \*

Personnellement, je regrette la mesure prise à Léopoldville, car elle détruit d'un seul coup un travail de huit mois. Tippo Tip est maintenant dans le doute, et la confiance qu'il avait placée dans l'État a subi un rude échec.

C'est dans cet ordre d'idées que je me permets de prier M. le Gouverneur général de bien vouloir donner suite à la réquisition de Tippo Tip, pour lui faire parvenir ses armes et munitions, sur lesquelles il comptait.

Le Résident,  
(Signé) HANEUSE

## RÉSUMÉ POLITIQUE

J'ai demandé à Tippo Tip s'il comptait aller dans l'Ouellé. Sa réponse a été affirmative mais il n'a pas précisé l'époque.

Ils seront donc bientôt sur l'Ouellé et comme ils procéderont là-bas comme ils l'ont fait ici, ils descendront dans l'Oubangi, de fait tourneront la station des Bangalas qui ne se doutera pas du coup, déboucheront dans le Congo et, suivant la rive française, ils débarqueront un beau matin à Brazzaville ou à un point quelconque du Stanley Pool.

Voici les renseignements que j'ai pu obtenir des indigènes de l'Ouellé.

Ils viennent d'une direction Ouest. La rivière qui traverse leur pays s'appelle Ouellé. [Ils] connaissent la M'bili, le Gango et le M'bomu. Ils ne connaissent pas le pays des *Momboutou* [107]. Mais connaissent le pays des *Waakka* (probablement le pays des pygmées *Akka* [108] dont parle Schweinfurth [109]). Ils appartiennent à la tribu des *Wambomou* [110] et sont des environs de Bassanga. Ils ont mis quatre jours pour arriver à la rivière Loubi ou Roubi. De là six jours pour arriver à l'Aruwimi à Yambouya. Ils connaissent Junker [111] et avaient avec eux deux fusils de chasse Lefauchaux donnés par Junker à un chef nommé Djabir [112] qui, lui, les a donnés à un autre chef nommé Lalon [113]. Leur pays est très peuplé et très riche en ivoire.

Voici les noms de quelques tribus entre l'Aruwimi et le haut Ouellé les *Bangou* [114], *Mangwa* [115], *Bandia* [116], *Desoa* [117] et *N'Zabili* [118].

Noms de quelques villages qu'ils ont traversés : Ukanga sur le Roubi ou Loubi, Intehi, Wambuna et Watchande sur l'Aruwimi.

Ils ont un langage tout différent de celui de l'Aruwimi et des Falls. Un seul homme de Tippo Tip le comprenait un peu. Ils ont cependant le *Sennéné* et le *Té* comme ici, qui marquent l'approbation ou l'improbation. Tout le buste est tatoué. Les dessins représentent des losanges, des carrés ou des cercles symétriques. Ils portent sur la partie supérieure des joues trois stries dirigées obliquement du haut vers le bas, identiquement semblables aux tatouages de nos *Haoussa*, ce qui pourrait faire supposer que ces gens sont en relation avec les Soudanais. La partie droite de la tête est rasée et ils portent sur le côté gauche deux

ou trois tresses qui tombent jusqu'à l'oreille et terminées par une perle en cuivre ou en fer.

Donc en quinze ou seize jours des Falls on pourrait atteindre l'Ouellé et l'occasion est vraiment trop belle pour les Arabes pour ne pas en profiter sur le champ d'autant plus qu'ils sont déjà à mi-chemin par les postes qu'ils occupent dans l'Aruwimi.

Comment pourrait-on leur délimiter la contrée où ils pourraient se livrer à leur trafic ? En occupant au plus tôt les points de délimitation naturelle en établissant :

- 1° un poste solide à l'embouchure de l'Aruwimi ;
- 2° un poste en face de l'Aruwimi sur la rive gauche où les Arabes du Lomami commencent à s'étendre et enfin un poste dépendant des Bangalas sur l'Ouellé.

Ces postes seraient donc des postes de surveillance pour contrôler la façon d'agir des Arabes qui seraient forcés ainsi de se soumettre aux lois de l'État. — Quant à l'éventualité de les voir descendre à Léo, une seule solution résout cette question : c'est de favoriser l'établissement des maisons de commerce aux Falls et aux points frontières de la zone du commerce arabe (Aruwimi et Ouellé).

Si, en ces divers points, les Arabes trouvaient des débouchés pour leur ivoire, ils ne seraient pas tentés de descendre plus bas où ils croient pouvoir trouver un placement plus avantageux de leur ivoire. Tippto Tip, le commerçant par excellence, a déjà soulevé à diverses reprises la question de trouver un prix plus rémunérateur de son ivoire. Lui, commerçant, ne peut se contenter de dépendre d'une seule maison de commerce pour faire ses affaires. Il voudrait pouvoir utiliser la concurrence et s'est plaint plusieurs fois de ne pouvoir obtenir un prix supérieur à 5 S(hillings) 8 de sa marchandise.

L'absence de steamer l'inquiète et il voit s'agglomérer tous les mois son stock d'ivoire qui ne rapporte rien et qui l'encombre.

\*  
\*   \*   \*

Quelle influence les Arabes ont-ils exercée sur la contrée dont ils ont pris possession ?

On doit déclarer qu'au point de vue de la tranquillité et de la sécurité, les Arabes ont exercé une influence heureuse sur les peuplades qu'ils ont soumises. On peut voyager maintenant entre Nyangwé et le Lomami sans escorte et sur tout ce long parcours on est certain de ren-

contrer des postes de ravitaillement et aide et protection tant de la part des indigènes que des Arabes ; tandis qu'à partir du Lomami vers Bangala, on n'oserait se risquer à descendre le fleuve sans une bonne escorte. D'autre part, les indigènes se ressentent de l'influence arabe. Ils ont adopté le même langage, copient leurs mœurs, essayent de se vêtir comme eux, en un mot, ils prennent modèle sur leurs maîtres. À ce point de vue donc, on doit avouer que c'est un pas vers la civilisation.

Quant aux velléités de s'affranchir de la domination arabe, les indigènes n'y songent pas, car les Arabes (du moins ceux des Falls) sont trop politiques que pour (*sic*) mécontenter outre mesure les indigènes et ils font leur possible pour remédier aux infractions que leurs hommes commettent soit au marché ou lorsque ceux-ci, abandonnés à eux-même, profitent de ce qu'ils ne sont plus sous l'œil du maître pour commettre un vol ou un méfait quelconque.

Dans la région des Falls donc, je puis certifier que les indigènes n'ont aucun grief sérieux à formuler contre les Arabes. Ils sont en contact journalier avec ceux-ci et les indigènes malgré leur présence n'ont rien eu à changer à leur manière de vivre primitive. S'ils ont été assujettis, leur servilité est douce car ils ont conservé leurs prérogatives. Nous devons même déclarer qu'ils vont plus vite que nous pour assurer leur prépondérance dans une contrée, mais cela s'explique facilement en réfléchissant aux moyens qu'ils emploient.

La guerre, s'il le faut, et l'occupation immédiate, par des petits postes, du pays où ils sont arrivés par la force. Ces postes, comme je l'ai dit plus haut, sont occupés par des gens au service des Arabes. Ils prennent femme dans la contrée et y font souche par les alliances qu'ils contractent. Par suite de la loi mahométane qui leur permet 4 femmes légitimes et autant d'illégitimes qu'ils désirent, ils se trouvent bientôt à la tête d'une nombreuse famille qui fera souche à son tour et cette nouvelle génération qui aura pris pied dans le pays dominera un jour comme leurs maîtres, seulement ils feront en grand ce que leurs pères auront fait dans la mesure de leurs moyens.

Si l'État voulait les imiter, il devrait s'attacher pour un terme de longue durée des serviteurs noirs parfaitement initiés à ses lois et qui deviendraient chefs de postes intermédiaires entre les stations du Haut-Congo. Ces postes à l'instar des postes arabes communiqueraient directement avec les indigènes, vivraient comme eux, étudieraient les ressources du pays et renseigneraient les chefs de station sur tout ce qui se passe dans leur territoire. Ceux-ci par des voyages périodiques s'as-

sureraient de l'exactitude des rapports et ainsi l'État aurait à peu de frais sur le Haut-Congo (entre Bangala et les Falls par ex.) une ligne non interrompue de petits postes qui peut-être feraient souche un jour et prendraient pied dans la contrée avant l'invasion arabe.

\* \* \*

Comment les Arabes se procurent-ils l'ivoire ?

Il est un fait certain : c'est que ceux-ci ne sont pas en possession d'assez d'étoffe, de poudre ou de fusils pour se livrer à un trafic régulier. L'ivoire qui vient du Lomami ou de l'Aruwimi n'a certainement pas été acheté avec ces marchandises.

Mais avant d'affirmer que c'est au moyen du vol et du pillage qu'ils se le sont procuré, on doit songer que tout le fer de Kassongo, de Nyangwe et de Kibonge est écoulé en aval des chutes. Ayant demandé à un *nyampara*, chef d'un poste arabe d'aval, combien il avait payé l'ivoire qu'il transportait, il m'a répondu qu'il l'avait acheté au moyen de grands fers de lances longs d'environ 2 mètres et que c'est la seule monnaie qui paie l'ivoire actuellement. Tippo Tip en reçoit chaque fois que son ravitaillement de Kassongo arrive. Là ils ont le fer pour rien et les *Foundi* pour le travailler [119].

D'ailleurs si les Arabes devaient faire la guerre chaque fois qu'ils doivent ramasser une tonne d'ivoire, leurs provisions en munitions seraient bientôt épuisées et cela reviendrait plus cher qu'en achetant l'ivoire par le moyen que je viens d'indiquer.

Je ne veux cependant pas conclure, n'étant pas encore suffisamment renseigné à ce sujet et n'ayant pu constater par moi-même leur façon d'opérer.

(Sé) HANEUSE

Si l'on s'obstinait à me refuser un steamer, on pourrait faire transformer mon allège qui est tout à fait dans les conditions.

Indépendamment des communications rapides qu'un steamer me procurerait, je pourrais encore surveiller la rivière et savoir ce qui se passe en aval des Falls. Alors, sous prétexte de voyage de ravitaillement, je visiterais de temps à autre tous les postes arabes échelonnés

le long des deux rives, les affluents et les villages indigènes de l'intérieur, où ils sont également établis.

Actuellement nous dépendons totalement des Arabes pour le ravitaillement en vivres frais, à part le poisson. Les poules, les œufs, le riz, le sel, etc., nous sont vendus par les Arabes à des prix souvent très élevés. Les chèvres sont inconnues ici. Seul Tippo Tip a un petit troupeau venant de Kassongo, et j'en possède six, achetées à des gens venant d'amont. J'ai profité d'un convoi venant de Kassongo pour me ravitailler en riz et en sel qui est sur le point de faire défaut. J'ai payé trois charges de riz et un tonnelet de sel de 5 kg trente-six francs. Le prix des chèvres varie entre deux ou trois pièces de bonnes étoffes.

J'ai prié Tippo Tip de me faire venir 20 chèvres de Kassongo. Il eut été plus simple de les demander aux Bangalas, qui possèdent un troupeau de *200 têtes au moins* ; mais je savais d'avance que ma demande n'eut pas abouti et j'ai préféré passer par l'intermédiaire des Arabes.

\*  
\* \* \*

Nos rapports avec les indigènes sont excellents. Peut-être trop bons du point de vue arabe. Ils nous aident dans la mesure de leurs moyens, nous fournissent les matériaux de construction et de temps en temps un contingent de travailleurs. Ils sont d'un caractère très doux mais relevant la tête quand les Arabes dépassent la mesure. Ils sont entièrement sous la coupe arabe.

Lors du dernier conflit que je vous ai signalé plus haut, un des trois chefs indigènes de la contrée est venu à la nuit tombante me demander s'il pourrait venir s'établir à côté de moi avec tout son village (500 à 600 âmes).

Je lui ai répondu d'attendre que nous fussions installés de l'autre côté (c.-à-d. à notre nouvel emplacement), qu'alors je déciderais.

Le capitaine Vangele a commandé pour nous à Léo du velours (90 pièces pour 1245,50) dont je n'ai que faire. Puis-je le renvoyer à Léo ?

Ci-joint un bon Barttelot [120] (192-80) marchandises fournies à l'expédition.

Je demande qu'on supprime l'augmentation de 60/00 aux Blancs qui ne reçoivent pas la charge trimestrielle à laquelle ils ont droit.

L'expédition est partie de Léo sans cuisinier et sans interprète. Du premier, on peut à la rigueur se passer, bien que la santé soit une condition de succès en Afrique. Surtout dans une station située à 400

lieues de la côte et où il n'y a pas de médecin. Mais un bon interprète parlant l'anglais et le kisouahili est indispensable ici vu les palabres sérieuses qu'il y a à régler. En conséquence, je prie M. le Gouverneur Général de bien vouloir m'accorder ce que d'autres stations (Boma, Léo, Bangala) ont quelquefois en double.

\* \* \*

Mes 29 *Haoussa* ont fini en mai et ne sont pas encore remplacés. Je n'ai pas encore de contingent de *Bangala*. Par suite du départ B, mon personnel est réduit à 14 hommes dont 1 sergent et un caporal.

\* \* \*

Il est regrettable que MM. les chefs de station ou commissaires de district ne s'entendent pas mieux et ne songent qu'à leur station ou leur district. Si l'on travaillait avec un plan d'ensemble, les stations se compléteraient l'une l'autre. Ainsi Bangala n'a pas de bois de construction, mais des chèvres. Le contraire se présente aux Falls. Bois de construction en quantité, pas de chèvres. Voilà donc deux stations qui pourraient se compléter en échangeant leurs produits contre ce qui leur manque, mais traiter ces choses de la main à la main, il n'y faut pas songer. Il n'y a qu'une circulaire du Gouverneur général.

\* \* \*

Je terminerai ce rapport en demandant à M. le Gouverneur général de détacher complètement le district des Falls de celui des Bangalas. Il y a trois mois que je suis ici et je puis affirmer que les raisons qui ont fait dépendre le district des Falls de celui des Bangalas n'existent plus et n'ont pas de raison d'être. Tippo Tip a compris son rôle et tous deux nos devoirs respectifs. L'énorme distance qui me sépare du poste de Bangala, m'oblige d'ailleurs à traiter *in extenso* les affaires des Falls et je demande à être le chef du district dont j'ai jusqu'à présent toutes les responsabilités sans avoir les prérogatives.

Le Résident,  
(Sé) HANEUSE

## Annexe n° 5

## STATION DES FALLS

## MÉMOIRE DESCRIPTIF SUR LA RÉGION DES FALLS

*Aspect de la contrée*

Rives basses, couvertes de grandes forêts. — Abordage parfois difficile à cause des rives. Courant assez fort. Largeur du fleuve en vue des Falls : 500 à 600 m. En face des Falls : 400 à 500 m. Peu de villages en vue. Ceux que l'on aperçoit sont situés sur des berges élevées de 5 à 6 m au-dessus du fleuve et à pentes très raides. Les indigènes doivent s'aider de lianes et tailler des gradins dans l'argile pour escalader les rives et parvenir sur la terre ferme.

L'aspect des Falls est très pittoresque. En arrivant on aperçoit d'abord l'île d'Ouana-Russari où était établie l'ancienne station. Une grande allée bordée de bananiers court le long de l'île et conduit aux villages indigènes. Les cataractes barrent tout le fleuve et les chutes ont de 3 à 4 m de hauteur. Là sont installées les pêcheries. Elles se composent de grands pieux de 5 à 6 m de hauteur auxquels les indigènes attachent les masses destinées à recueillir le poisson sur la lisière de la cataracte. En face de l'île se trouvent les camps arabes de Tippo Tip et de Nassoro Masudi.

*Indigènes des Falls*

Ils appartiennent à la grande tribu des *Wangenia* qui se subdivise en :

<i>Banankoulou</i>	}	Riverains
<i>Wabija-Watunzo</i>		
<i>Bakouba</i>		
<i>Mabelia</i>	}	Intérieur
<i>Banankomma</i>		
<i>Watchambole-Wabama</i>		

*Caractère et mœurs.* D'un abord facile, doux et serviable. Ils aiment les exercices de corps entre autres la lutte que tout le monde professe y compris les femmes.

Font souvent le simulacre d'un combat. Un détachement va par eau et un autre par voie de terre pour s'opposer à une descente dans l'île ; ou bien ils réunissent leur flottille et font des manœuvres d'ensemble sur le fleuve. — Bien que le tabac existe, les indigènes ne fument pas.

*Population.* Évaluée à 1.500 âmes environ (villages rive droite) ; de 500 à 600 (rive gauche).

*Industrie.* Les indigènes travaillent le fer et le cuivre, en font des bracelets, des colliers, des fers de hache, etc. La plus grande partie de la population s'occupe de la pêche. Tressent des filets et objets de vanerie. Ne cultivent point, à part ceux de l'intérieur qui possèdent de grands [champs] de manioc.

*Climat.* Insalubre par suite de la grande humidité due à la fréquence des pluies et au voisinage des forêts. La dysenterie y règne d'une façon permanente et les Arabes en sont atteints comme les Européens.

*Nature des eaux.* Saumâtres, charriant beaucoup de parcelles de [illisible] : impropres à la consommation mais très poissonneuses. On y pêche entre autres des huîtres qui malheureusement conservent le goût de vase.

*Époque de l'étiage.* Les eaux commencent à descendre en juillet. 15 septembre époque des eaux les plus basses.

*Époque des crues.* Le 17 octobre crue sensible du fleuve. Les eaux sont hautes en décembre. En un mois le fleuve a cru de 2 m. 30.

*Température.* Le thermomètre occupe une moyenne de 23° cent. à 8 h. du matin et entre 26° et 27° cent. l'après-midi. Il a atteint exceptionnellement 30° le 8 octobre, jour d'un violent orage, à 3 h. de l'après-midi.

*Pluies.* Depuis le 1<sup>er</sup> août jusque fin novembre, il pleut régulièrement un jour sur deux. La durée des pluies varie entre 3 et 4 heures. Pluies diluviennes. Depuis la fin novembre, la pluie n'arrive qu'après huit ou dix jours.

*Produits du sol.*

Végétaux aborigènes { Bananiers – papayers – ananas – manioc –  
patates douces – la vigne et la liane à  
caoutchouc.

Végétaux exotiques { Citronniers – orangers – grenadiers –  
 goyaviers – le riz – la canne à sucre – oignons  
 – sorgho et tabac.

Bois de construction et d'ébénisterie, entre autres : le cèdre, le cotonnier bombay, le faux acajou, le bois de fer, le teck, le santal et d'autres essences très dures propres aux constructions (le palmier n'existe pas ici ni le baobab).

La faune est la même que celle du Bas-Congo, plus la grande variété de singes qui habitent les forêts, entre autres le soko ou le grand chimpanzé du Congo. Le crocodile et l'hippopotame n'existent pas aux Falls.

*Minéraux.* Néant.

(Le fer et le cuivre viennent des contrées en amont des chutes).

*Marchandises d'échange ayant cours :* Mouchoirs Américani, Guinée, Kaniki, Check B2, B4, B5, Check B7, le laiton, les petites perles rouges, blanches et bleues — le petit gilet de coton appelé singlet est demandé et le fez —, les gobelets en fer blanc, les plats et les bouteilles vides, assiettes et tasses en faïence, fil, aiguilles, cadenas, étoffes à turban et petits tapis de pied.

Marchandises d'échange n'ayant pas cours : le [illisible] rouge ou bleu, le velours, le B9 et le B12, les perles blanches, roses ou bleues, les cauris.

Les grelots, les clous dorés, les miroirs, les cuillers et les fourchettes prennent difficilement.

*Monnaie courante.* Le fer de hache qui vaut 3 ou 4 mitakos.

Le Résident,  
 (Sé) HANEUSE

## NOTES ET RÉFÉRENCES

[1] Je remercie Monsieur Fernand Van Kerckhoven qui m'a fort aimablement communiqué des papiers inédits ayant appartenu à son oncle le capitaine Guillaume Van Kerckhoven. Sur ce dernier, voir CAMBIER, R. 1948. Kerckhoven (Van) (Guillaume-François), *Biographie coloniale belge*, t. 1, Bruxelles, col. 566-573 ; DE ROO, R. & POORTMAN, A. 1953. Willem-Frans Van Kerckhoven. Een groot Mechels koloniaal pionier (1853-1892). Mechelen ; SALMON, P. 1978. Le voyage de Van Kerckhoven aux Stanley Falls et au camp de Yambuya (1888), *Mém. Acad. r. Sci. Outre-Mer*, Cl. Sci. mor. et polit. (Bruxelles), nouv. sér. in-8°, 46 (fasc. 2).

[2] Ces cinq documents sont reproduits *in extenso* à la fin de la présente étude.

[3] CEULEMANS, P. 1959. La question arabe et le Congo (1883-1892), *Mém. Acad. r. Sci. colon.*, Cl. Sci. mor. et polit. (Bruxelles), nouv. sér. in-8°, 22 (fasc. 1).

[4] DE ROO, R. & POORTMAN, A., *op. cit.*

[5] Cf. Affaires Étrangères. Archives Africaines. Registre Matricule 95 (864) ; Dossier personnel D 1560 (K 186) ; Archives du Musée Royal de l'Afrique Centrale. R.G. 606 ; Archives du Musée Royal de l'Armée et d'Histoire Militaire. Matricule n° 9410 ; Archives des Palais Royaux, dans VANDEWOUDE, E. Inventaire des archives relatives au développement extérieur de la Belgique sous le règne de Léopold II, Bruxelles, 1965, n° 53, p. 32 ; n° 82, p. 70 ; n° 145, p. 121 (dossier personnel du major HANEUSE, farde 79, 15 pièces) ; n° 181, p. 147 ; n° 347, p. 213 ; FÉRIR, G. 1939. Le Colonel Haneuse, *Bull. Assoc. colon. liég.* (Liège), n° 50, pp. 3-19 ; MENZEL, E. 1955. Haneuse (Louis-Albert-Marie-Joseph), *Biographie coloniale Belge*, t. 4, Bruxelles, col. 376-377 ; LIONEL, 1927. À la conquête du Congo, *La Nation Belge* (Bruxelles), 7 juillet 1927, pp. 1-2. — Je remercie mes collègues F. Bontinck, A. Duchesne et E. Stols qui m'ont fourni de précieux renseignements sur la carrière de Louis Haneuse.

[6] Cf. Document Notte. Stanley au Congo (1879-1884), dans *Archives du Ministère du Congo Belge et du Ruanda-Urundi* (Document 1, Bruxelles, 1960, p. 202-203) (fac-similé) ; VAN GRIEKEN, E. 1954. H.-M. Stanley au Congo (1879-1884) d'après le manuscrit de Ch. Notte, *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. colon.* (Bruxelles), 25 (fasc. 5), p. 1456.

[7] Cf. CEULEMANS, P., *op. cit.*, p. 118, n. 2.

[8] Cf. LOUWERS, O. 1955. Janssen (Camille), *Biographie coloniale belge*, t. 4, Bruxelles, col. 437-440.

[9] Cf. CEULEMANS, P., *op. cit.*, p. 120, n. 2.

[10] Cf. MOELLER DE LADDERSOUS, A. 1948. Tippto-Tip ou Tippto-Tib (dit Hamed ben Mohammed), *Biographie coloniale belge*, t. 1, Bruxelles, col. 912-920 ; BONTINCK, F. 1974. L'autobiographie de Hamed ben Mohammed el-Murjebi Tippto Tip (ca. 1840-1905), *Mém., Acad. r. Sci. Outre-Mer*, Cl. Sci. mor. et polit., (Bruxelles), nouv. sér. in-8°, 42 (fasc. 4) ; KIMENA KEKWAKWA KINENGE, 1979. Tippto Tip Traitant et Sultan du Manyema, Kinshasa.

[11] Archives du Musée Royal de l'Afrique Centrale. R.G. 606. Souvenirs et notes de voyage du Colonel Louis Haneuse, ancien Résident des Stanley Falls de 1888 à 1889 (10 novembre 1928, pp. 2-3). Passage cité par CEULEMANS, P., *op. cit.*, p. 120.

[12] Cf. VAN DER STRAETEN, E. 1951. Delcommune (Alexandre J.-P.), *Biographie coloniale belge*, t. 2, Bruxelles, col. 257-262.

- [13] MENZEL, E., *op. cit.*, col. 376 situe erroneusement le départ de Haneuse en septembre 1889.
- [14] Cf. DAMON, P. 1939. Le 50<sup>e</sup> anniversaire du Cercle Royal Africain, *La Nation Belge* (Bruxelles), 8 mars 1939, p. 5.
- [15] Sur les détails de cette mission, voir CEULEMANS, P., *op. cit.*, pp. 180-183, p. 202 et pp. 227-228. — Haneuse fut à cette occasion, le 2 avril 1891, nommé Commandeur de l'Ordre de l'Étoile Brillante de Zanzibar. Affaires Étrangères, Archives Africaines. Registre Matricule 95 (864).
- [16] Cf. DUCHESNE, A. 1953. À la recherche d'une Colonie belge. Le Consul Blondeel en Abyssinie (1840-1842), *Mém. Inst. r. colon. belge*, Sect. Sci. mor. et polit., t. 30 (fasc. 3), Bruxelles, p. 47, p. 181 et pp. 227-228); RANIERI, L. 1959. Les relations entre l'État Indépendant du Congo et l'Italie, *Mém. Acad. r. Sci. colon.*, Cl. des Sci. mor. et polit. (Bruxelles), nouv. série in-8°, 18 (fasc. 1), pp. 76-77. — Voir aussi HANEUSE, L., 1893. Notes sur l'Érythrée. Bruxelles.
- [17] Cf. *Messenger de Bruxelles* (8 août 1900); *Journal Indépendant* (9 août 1900); *La Belgique Militaire* (19 août 1900 et 8 mars 1903). Voir aussi DUCHESNE, A. 1954. Les aspects diplomatiques du projet d'expédition belge en Chine en 1900, *Rev. belge Philol. et Hist.* (Bruxelles), 32 (fasc. 1), pp. 77-96.
- [18] Haneuse obtient la Croix militaire le 30 juin 1894; il est nommé Chevalier de l'Ordre de Léopold le 18 septembre 1897; il obtient la Croix militaire de 1<sup>re</sup> classe le 9 juillet 1900.
- [19] Cf. STOLS, E. 1975. O Brasil se defende da Europa: suas relações com a Bélgica (1830-1914), *Boletim de Estudios Latinoamericanos y del Caribe* (n° 18, Amsterdam, juin 1975, pp. 57-73). — Dans *La Belgique Militaire* (8 mars 1903), on trouve l'entrefilet suivant: « Le major Haneuse, un des vétérans de nos conquêtes coloniales, qui fut chargé de missions importantes au Congo, en Abyssinie et à Bombay, et qui devait prendre le commandement de la légion belge en Chine, vient d'être mis à la disposition du Roi. Le plus grand secret est gardé sur ce qu'il aura à faire. D'aucuns prétendent qu'il sera envoyé en Chine; d'autres qu'il ira en Macédoine où il prendrait le commandement de la force publique qui y sera organisée ».
- [20] Ces renseignements m'ont été communiqués par E. Stols (Katholieke Universiteit Leuven) qui prépare un livre sur la présence belge au Brésil.
- [21] Cf. LOTAR, L. & COOSEMANS, M. 1948. Chaltin (Louis-Napoléon), *Biographie coloniale belge* t. 1, Bruxelles, col. 229-232). On trouvera une bibliographie sur le « Corps de Volontaires Congolais » dans BONTINCK, F. 1980. Mfumu Paul Panda Farnana, 1888-1930, premier (?) nationaliste congolais, in: La dépendance de l'Afrique et les moyens d'y remédier. Actes de la IV<sup>e</sup> session du Congrès international des études africaines (Kinshasa, 12-16 décembre 1978), Paris, pp. 591-610.
- [22] Cf. CAMBIER, R. 1948. Stanley (John Rowlands, dit Henry-Morton Stanley), *Biographie coloniale belge*, t. 1, Bruxelles, col. 864-893.
- [23] Cf. SALMON, P., *op. cit.*, pp. 6-7.
- [24] Cf. COOSEMANS, M. 1951. Bennie (Adrien), *Biographie coloniale belge*, t. 2, Bruxelles, col. 50-53. Le prénom de Bennie n'est pas Adrien, mais Andrew. Cf. BONTINCK, F. 1979. La station des Stanley Falls (10 déc. 1883-5 juillet 1884), *Bull. Séanc. Acad. r. Sci. Outre-Mer* (Bruxelles), nouv. sér., 25 fasc. 4, pp. 615-630.
- [25] Cf. ENGELS A. 1949. Hanssens (Edmond-Winnie-Victor), *Biographie coloniale belge*, t. 1, Bruxelles, col. 479-493.
- [26] Cf. COOSEMANS (M.) 1951. Wester (Arvid-Mauritz), *Biographie coloniale belge* t. 2, Bruxelles, col. 975-977.
- [27] Sur MWINYI AMANI, voir BONTINCK, F., 1974, *op. cit.*, p. 270, n. 421.
- [28] Cf. BONTINCK, F. 1978., Variations historiques sur le thème Kisangani, *Mbegu*, n° 6, Lubumbashi, pp. 24-28.

[29] Cf. COOSEMANS, M. 1948. Deane, *Biographie coloniale belge*, t. 1, Bruxelles, col. 286-287.

[30] Cf. COOSEMANS, M. 1951. Rachid ben Mohammed, *Biographie coloniale belge* t. 2, Bruxelles, col. 793-796 ; BONTINCK, F. 1974. L'autobiographie... *op. cit.*, p. 284, n. 492.

[31] Cf. COMÉLIAU, M.-L. 1952. Dubois (Jules-Joseph-Ghislain), *Biographie coloniale belge* t. 3, Bruxelles, col. 271-274.

[32] Cf. CEULEMANS, P., *op. cit.*, p. 74-75.

[33] CEULEMANS, P., *op. cit.*, p. 76.

[34] Cf. CAMBIER, R. 1948. Schnitzer (Édouard, dit Emin Pacha), *Biographie coloniale belge*, t. 1, Bruxelles, col. 826-835).

[35] Cf. LOUWERS, O. 1948. Léopold II, *Biographie coloniale belge*, t. 1, Bruxelles, col. v-xxvii.

[36] Cf. CEULEMANS, P., *op. cit.*, pp. 98-100 ; BONTINCK, F., *op. cit.*, pp. 164-165 et p. 275, n. 445 ; SALMON, P., *op. cit.*, pp. 7-8.

[37] Cf. SALMON, P., *op. cit.*, pp. 8-9.

[38] Cf. SALMON, P., *op. cit.*, pp. 9-10.

[39] Cf. COOSEMANS, M. 1952. Velde (Van de) (Liévin-Jean-Jacques-Frédéric), *Biographie coloniale belge*, t. 3, Bruxelles, col. 878-882.

[40] Cf. ENGELS, A., 1951. Baert (Alfred), *Biographie coloniale belge* t. 2, Bruxelles, col. 34-35.

[41] Cf. COOSEMANS, M. 1948. Bodson (Omer-Pacifique-Guillaume-Joseph), *Biographie coloniale belge*, t. 1, Bruxelles, col. 129-132.

[42] Cf. COOSEMANS, M. 1951. Hinck (Édouard-François-Léopold), *Biographie coloniale belge*, t. 2, Bruxelles, 1951, col. 474-476.

[43] Cf. COOSEMANS, M. 1955. Steleman (Georges-Hubert-François-Marie), *Biographie coloniale belge*, t. 4, Bruxelles, col. 848-849.

[44] Cf. SALMON, P., *op. cit.*, p. 11.

[45] Cf. ENGELS, A. 1951. Vangele (Alphonse), *Biographie coloniale belge* t. 2, Bruxelles, col. 928-937.

[46] Cf. CEULEMANS, P., *op. cit.*, p. 118.

[47] Cf. SALMON, P., *op. cit.*, pp. 15-23 et p. 51-75.

[48] Cf. SALMON, P., *op. cit.*, pp. 23-25 et pp. 75-83.

[49] Cf. *supra*.

[50] A.M.R.A.C. R.G. 606. Souvenirs et notes de voyage, *op. cit.*, p. 4. Cf. DELCOMMUNE, A. 1922. Vingt années de Vie africaine, Récits de Voyages, d'Aventures et d'Exploration au Congo Belge (1874-1893), tome 1, Bruxelles, p. 299 : « Nous sommes au 16 décembre, c'est-à-dire à l'époque des hautes eaux, et la navigation est facile. Aussi touchons-nous bientôt au poste belge, ou Hanneuse (*sic*) et Bodson, à la vue des trois couleurs nationales, manifestent la plus vive émotion. Et Tippto-Tip, accompagné d'un personnel nombreux, vient nous souhaiter la bienvenue ».

[51] A.M.R.A.C. R.G. 606. Souvenirs et notes de voyage, *op. cit.*, p. 5.

[52] A.M.R.A.C. R.G. 606. Souvenirs et notes de voyage, *op. cit.*, p. 6. Cf. DELCOMMUNE, A., *op. cit.*, p. 300 : « Le 20 décembre, quatre jours après notre arrivée aux Falls, nous nous remettons en route. Nous avons à bord Hanneuse (*sic*), résidant aux Falls, qui désire s'assurer de l'importance des postes arabes établis le long du Lomami, dont nous allons faire la montée, et Rashid, que nous reconduisons à Isangi ».

[53] Voir les annexes à la fin de la présente étude.

[54] A.M.R.A.C. R.G. 606. Souvenirs et notes de voyage, *op. cit.*, p. 6-31.

[55] DELCOMMUNE, A., *op. cit.*, p. 300.

[56] Sur Saïd ben Habib el-Afifi (el Khalif) ou Saïd ben Habibu ou Saïd ben Abibu, voir : CEULEMANS, P., *op. cit.*, p. 50-51 ; BONTINCK, F. 1974, *op. cit.*, p. 215 sq., n. 172 ; SALMON, P., *op. cit.*, p. 15, n. 56.

[57] Selon DELCOMMUNE, A., *op. cit.*, p. 300, Rashid était revenu à Isangi à bord du *Roi des Belges*.

[58] Cf. aussi A.M.R.A.C. R.G. 606. Souvenirs et notes de voyage, *op. cit.*, p. 8. — DELCOMMUNE, A. *op. cit.*, p. 300, se trompe en datant du 22 décembre son entrée dans le Lomami.

[59] Sur Kayomba ou Kayumba, chef de Yangounda (entre le Lomami et les Stanley Falls), voir : DELCOMMUNE, A., *op. cit.*, p. 315 ; SALMON, P., *op. cit.*, p. 49 ; BONTINCK, F. : Variations historiques... *op. cit.*, p. 34, n. 61 : « Sans doute à identifier avec Kajumba, à qui Hanssens, en juillet 1884, interdit de descendre le fleuve ». — Remarquons que, dans ses Souvenirs et notes de voyage, *op. cit.*, p. 26, Haneuse confond Kayomba avec Kibonge (A.M.R.A.C. R.G. 606).

[60] Cf. DELCOMMUNE, A., *op. cit.*, p. 308 : « Arrivé en face du poste, le *Roi des Belges* stoppe, et je fais appeler le chef, qui s'empresse de monter à bord. C'est un nommé Feruzi, venu de Kilongé (*sic*), situé à sept jours de marche d'ici. Il se dit lieutenant de Tippto-Tip, mais il n'en est peut-être que l'esclave ». — Il faut lire Kibonge et non Kilongé.

[61] Alexandre DELCOMMUNE, *op. cit.*, p. 314, donne une version différente sur la raison qui le détermine à virer de bord : « Il nous aurait été aisé de pousser plus loin la montée du Lomami. Mais la santé d'Haneuse (*sic*) me cause quelque inquiétude. Il est atteint d'une forte fièvre bilieuse hématurique, et je désire regagner le plus tôt possible une station de l'État. Nous commençons donc à regret la descente du fleuve... ».

[62] Le rapport sur la reconnaissance de la rivière Lomami, rédigé par Haneuse le 1<sup>er</sup> février 1949, date erronément du 8 janvier 1889 la descente de la rivière et oublie un jour dans le décompte de cette descente.

[63] Cf. DELCOMMUNE, A., *op. cit.*, p. 316 ; A.M.R.A.C. R.G. 606. Souvenirs et notes de voyage, *op. cit.*, p. 30.

[64] HANEUSE se trompe en datant ce départ du 16 janvier dans ses Souvenirs et notes de voyage, *op. cit.*, p. 31 ; A.M.R.A.C. R.G. 606.

[65] Cf. SALMON, P., *op. cit.*, p. 48 : « D'après Tippto Tip, note Van Kerckhoven en 1888, qui paraît lui en vouloir énormément, Saïd ben Habibu ne veut point reconnaître l'État, ni l'autorité dont Tippto Tip a été investi. Je doute cependant que ce soient là les raisons de l'animosité de Tippto Tip à l'égard du Cheikh. À mon avis, elle résulte simplement de compétitions commerciales. Saïd ben Habibu veut le Lomami et les contrées adjacentes. Tippto Tip, dont l'appétit est considérable, les lui dispute en s'appuyant sur sa qualité de *Vali* des Falls ». Cf. aussi CEULEMANS, P., *op. cit.*, p. 147, qui dénonce l'opposition menée par Saïd-ben-Abibu.

[66] Sur Sulimany (ou Selim) ben Hamadi ou Selim ben Amedi ou Suliman ben Hamed ben Mohammed ou Selimani ben Rughi ou Sleman ben Hamed er-Ruwehi, lieutenant de Saïd ben Habibu, voir : DELCOMMUNE, A., *op. cit.*, p. 305 ; CEULEMANS, P., *op. cit.*, p. 50 ; BONTINCK, F. 1974. L'autobiographie... *op. cit.*, p. 259 sq., n. 367 ; SALMON, P., *op. cit.*, p. 15, n. 57.

[67] Sur Selim Ben Mohamed (ou Mahomed) ou Salem ben Hamed ou Salum ben Mohammed, aide de camp et parent de Tippto Tip, voir : CEULEMANS P., *op. cit.*, pp. 49, 157 et 165 ; BONTINCK, F. 1974, *op. cit.*, p. 269 sq., n. 420 ; SALMON P., *op. cit.*, p. 13, n. 55.

[68] Cf. DESSY E. 1948. Becker (Jérôme), *Biographie coloniale belge*, tome I, Bruxelles, col. 93-98. Voir aussi CEULEMANS, P., *op. cit.*, p. 156), qui date erronément du 23 février l'arrivée de Becker aux Stanley Falls.

[69] Cf. COOSEMANS M. 1948. Parminter (William-Georges), *Biographie coloniale belge*, t. I, Bruxelles, col. 746-748.

[70] Cf. JADOT, J.-M. 1948. Ward (Herbert-F.E.), *Biographie coloniale belge*, t. I, Bruxelles, col. 956-961.

[71] Cf. COOSEMANS, M. 1951. Tობback (Nicolas-Isidore), *Biographie coloniale belge* t. 2, Bruxelles, col. 915-917.

[72] Cf. COMÉLIAU M.-L. 1948. Dhanis (Francis-Ernest-Joseph-Marie, baron), *Biographie coloniale belge*, t. 1, Bruxelles, col. 311-326.

[73] Cf. COOSEMANS M. 1951. Greshoff (Antoine), *Biographie coloniale belge* t. 2, Bruxelles, col. 439-440 ; CEULEMANS, P., *op. cit.*, pp. 148-149, pp. 169-170 et pp. 197-200 ; BONTINCK, F., *op. cit.*, p. 276, n. 453 ; SALMON, P., *op. cit.*, pp. 22-23, pp. 69-71 et pp. 74-75.

[74] Cf. COOSEMANS M. 1952. Trivier (Elisée-Camille-Ernest), *Biographie coloniale belge* t. 3, Bruxelles, 1952, col. 858-861 ; BONTINCK, F. 1974. *Op. cit.*, p. 147 et p. 281 sq., n. 483. Selon cet auteur, Trivier serait arrivé aux Falls le 16 et non le 18 février.

[75] Avant son arrivée aux Falls le 16 février, Ward résidait aux Bangalas. Cf. SALMON, P., *op. cit.*, p. 68 et p. 88 sq.

[76] Sur Mohamed-ben-Saïd-ben-Hamedi-ben-Marjebbi, ou Mohammed ben Saïd el Murjebi, dit Bwana Nzige (Seigneur Sauterelle), demi-frère de Tippo Tip et père de Rachid ben Mohammed ben Saïd, voir CEULEMANS, P., *op. cit.*, p. 50, pp. 73-76, p. 152 et p. 218 ; BONTINCK., F. 1974, *op. cit.*, p. 244, n. 295 ; SALMON, P., *op. cit.*, p. 16, n. 59.

[77] BONTINCK, F., *op. cit.*, p. 147. — Cf. aussi TRIVIER, E. 1891. Mon voyage au Continent Noir, Paris-Bordeaux, p. 36 sqq. ; BONTINCK, F., *op. cit.*, p. 281 sq., n. 493 : Trivier atteint Zanzibar le 13 décembre 1889 sans être passé par Tabora contrairement aux dires de Tippo Tip. Voir encore CEULEMANS, P., *op. cit.*, p. 152, n. 3, qui rappelle que Tippo Tip « se déclara prêt à aider Trivier à condition que celui-ci rapporte en Europe tout ce qu'il avait vu ».

[78] Sur ces discussions concernant l'utilisation des forces de Tippo Tip dans le Bahr el Ghazal, voir CEULEMANS, P., *op. cit.*, pp. 156-162.

[79] La *frasilah* équivaut à 35 livres ou 17 1/2 kg. Cf. BONTINCK, F. 1974. *Op. cit.*, p. 187, n. 37.

[80] Cf. MOULAERT G. 1952. Liebrechts (Charles-Adolphe-Marie), *Biographie coloniale belge*, t. 3, Bruxelles, col. 556-560.

[81] Cf. LIEBRECHTS, Ch. 1932. Léopold II fondateur d'Empire, Bruxelles, p. 140 ; CEULEMANS, P., *op. cit.*, p. 150.

[82] Cf. CEULEMANS, P., *op. cit.*, p. 150 sq., qui souligne que, le 19 mars, Tippo Tip réclame des armes au Roi-Souverain pour lui permettre de remplir sa mission de gouverneur.

[83] Je n'ai pu identifier ce chef qui est vraisemblablement un *nyampara* noir.

[84] Les *Mata-Matamba* ou *Matamba-tamba* sont des auxiliaires africains armés par les Arabes. *Sénenné* est une salutation en usage sur le Fleuve (l'accent est sur la 2<sup>e</sup> syllabe). On ignore l'étymologie de ce terme. F. Bontinck pense qu'il s'agit peut-être d'une africanisation de l'anglais *Sail ho*, autre cri en usage sur le Fleuve.

[85] Les *Boussoubi* sont vraisemblablement des *Bahamba*. Cf. MAES, J. & BOONE, O. 1935. Les peuplades du Congo belge. Nom et situation géographique, vol. 1, Bruxelles, pp. 59-60. Les *Bahamba* se situent entre les bassins supérieurs de la Lomela et de la Tshuapa et la rive gauche du Lomami entre les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés de latitude Sud.

[86] Les *Loumouma* et les *Boutoto* sont vraisemblablement des *Bakusu*. Ceux-ci occupent les deux rives du Lomami et s'étendent à l'Est par le Lualaba jusqu'à Nyangwe et jusqu'aux environs de Kasongo. Cf. MAES, J. & BOONE, O. 1935, *op. cit.*, pp. 87-90.

[87] Les *Batetela* s'étendent entre le Sankuru et le Lualaba. Cf. MAES, J. & BOONE, O. 1935, *op. cit.*, pp. 185-188.

[88] Tippo Tip.

[89] Les *nyamparas* sont des chefs subalternes.

[90] D'juma Mericani ou Juma ben Salum Wad Rakad, surnommé Mericani parce qu'il introduisit abondamment en Afrique Centrale le tissu américain de la Nouvelle

Angleterre. Il mourut au début de l'année 1891. Cf. BONTINCK, F. 1974, *op. cit.*, p. 231, n. 232.

[91] Cf. CAMBIER, R. 1948. Cameron (Verney-Lovett), *Biographie coloniale belge*, t. 1, Bruxelles, col. 206-211 ; CAMEROUN, V.-L., traduit par H. LOREAU, 1878. À travers l'Afrique. Voyage de Zanzibar à Benguela, Paris, pp. 325-381 ; LUWEL, M. 1976. Verney Lovett Cameron ou l'échec d'un concurrent de Stanley, in : La Conférence de Géographie de 1876. Recueil d'études, Bruxelles, Académie royale des Sciences d'Outre-Mer, pp. 57-169.

[92] Cf. DELCOMMUNE A. 1922, *op. cit.*, p. 301 : « Jusqu'à présent, le pays semble désert. De temps en temps apparaît un ancien emplacement de village. Les Arabes auraient-ils tout dévasté ? ».

[93] Cf. DELCOMMUNE A., *op. cit.*, pp. 301-302, qui place cet événement le 3<sup>e</sup> jour de la remontée du Lomami. « Ce village, me dit-on, s'appelle Jatombi. Les naturels ne font pas le commerce, parce qu'ils sont constamment sur le qui-vive. Les bandes arabes, traversant le pays, ont tout ravagé et constituent un péril permanent ».

[94] Cf. DELCOMMUNE, A., *op. cit.*, p. 305, qui place cet événement le 7<sup>e</sup> jour de la remontée du Lomami.

[95] Cf. DELCOMMUNE, A., *op. cit.*, p. 307 : « Au village suivant, qui porte le nom de Yapeti, le chef, du haut du talus, nous fait une longue harangue, souvent interrompue par les acclamations de la foule. Il désire qu'un blanc demeure chez lui en permanence pour le protéger contre les Arabes. Naturellement, je ne prends aucun engagement de ce genre et me contente de promettre de m'arrêter ici à mon retour ».

[96] Cf. DELCOMMUNE, A., *op. cit.*, p. 308, qui remarque qu'il s'agit de « flèches empoisonnées ».

[97] Cf. DELCOMMUNE, A., *op. cit.*, pp. 312-313 : « Nyangwe n'est pas loin. Le chemin qui y conduit se trouve à une journée de canot en amont et, de ce point, on y arrive par trois jours de marche. Cet important renseignement concorde assez bien avec la carte que j'ai fait dresser ».

[98] Cf. DELCOMMUNE, A., *op. cit.*, p. 313, qui donne plus de renseignements à ce sujet.

[99] La date du début de la descente est erronée. Il s'agit en réalité du 7 janvier 1889.

[100] Cf. DELCOMMUNE, A., *op. cit.*, pp. 314-315 dont la description est moins détaillée.

[101] Cf. DELCOMMUNE, A., *op. cit.*, p. 316 : « J'apprends que le vrai nom de cette localité est Buella et non Akukora, et que le chef se nomme Apa Ireirei... Les naturels appartiennent à la tribu des *Isume* ». Les *Isumedi* ou *Isumeli* sont vraisemblablement des *Bakusu*.

[102] Haneuse oublie un jour de voyage ! « La descente du Lomami n'a demandé que 6 jours ». Cf. A.M.R.A.C. R.G. 606. Souvenirs et notes de voyage, *op. cit.*, p. 30. Cette erreur provient sans doute de ce qu'il fait débiter la descente du Lomami le 8 au lieu du 7 janvier !

[103] Cf. CAMBIER, R. 1948. Wissmann (von) (Herman-Wilhelm), *Biographie coloniale belge*, t. 1, Bruxelles, col. 973-992.

[104] Cf. DELCOMMUNE, A., *op. cit.*, p. 314 : « La question du Lomami est donc définitivement résolue. Je considère comme établi que le Lomami, cours d'eau au courant Nord-Sud, traversé par Wissman (*sic*) et Le Marinel, à la latitude de 5<sup>e</sup> latitude Sud, lors de leur voyage à Nyangwe, et auquel ils donnent une largeur de trois cents mètres, est bien le tributaire du Congo que nous venons de remonter ».

[105] Sur Nassoro ben Sulimani ou Nassourou Sulimani ou Nassur ben Suliman ou Nassor ben Sleman, gendre de Tippu Tip, voir CEULEMANS, P., *op. cit.*, p. 335 ; BONTINCK, F., 1974, *op. cit.*, p. 267, n. 406 ; SALMON, P., *op. cit.*, p. 52, n. 108.

[106] Sur Habibu ben Saïd ou Abibu-ben-Saïd, neveu de Tippto Tip, voir CEULEMANS, P., *op. cit.*, p. 49.

[107] Sur les *Mombouttou* ou *Mangbetu*, voir MAES, J. & BOONE, O., *op. cit.*, pp. 270-275. Les *Mangbetu* s'étendent sur les deux rives du Bomokandi moyen ; ils atteignent au nord l'Uele, depuis l'ouest de Niangara jusqu'à Dungu, et pénètrent, au sud, dans la partie nord du Haut-Ituri.

[108] Sur les *pygmées Aka* de la région de l'Ituri, voir MAES, J. & BOONE, O., *op. cit.*, pp. 303-304.

[109] Cf. ROBYNS, W. 1948. Schweinfurth (Georges-Auguste), *Biographie coloniale belge*, t. 1, Bruxelles, col. 837-841.

[110] Les *Wambomou* sont peut-être des *Sakara* ou *Nzakara* situés au confluent du Mbomu et de la Mbili (Zaïre) et surtout dans le Sud de la République Centrafricaine. Cf. MAES, J. & BOONE, O., *op. cit.*, pp. 316-318.

[111] Cf. LOTAR, L. 1948. Junker (Guillaume), *Biographie coloniale belge* t. 1, Bruxelles, col. 559-564.

[112] Cf. LOTAR, L. & COOSEMANS, M. 1948. Djibir ou Bokoyo, *Biographie coloniale belge*, t. 1, Bruxelles, col. 330-331 ; SALMON, P. 1963. La reconnaissance Graziani chez les sultans du nord de l'Uele (1908), in : *Travaux de la Mission interdisciplinaire des Ueles (8<sup>e</sup> Section)*, n° 8, CEMUBAC, n° 70, Bruxelles, p. 53 ; SALMON, P. 1966. Les carnets de campagne de Georges Bricusse (6 février 1894 - 18 juillet 1896), in : *Travaux de la Mission interdisciplinaire des Ueles (8<sup>e</sup> Section)*, n° 10, CEMUBAC, n° 76, Bruxelles, pp. 46-47.

[113] Je n'ai pu identifier ce chef africain.

[114] Les *Bangou* ou *Banga* sont un clan exogamique des *Amadi* situés au nord de l'Uele. Cf. MAES, J. & BOONE, O., *op. cit.*, pp. 18-21.

[115] Les *Mangwa* ou *Mangbua* ou *Ababua* ou *Bwa* sont situés entre l'Uele et l'Aruwimi. Cf. MAES, J. & BOONE, O., *op. cit.*, pp. 1-4.

[116] Les *Bandia* sont les *Zande* occidentaux. Cf. MAES, J. & BOONE, O., *op. cit.*, pp. 6-8.

[117] Les *Desoa* doivent vraisemblablement être identifiés avec les *Dasè*, clan exogamique des *Amadi*.

[118] Les *N'Zabili* sont peut-être des *Bwa* de Bambili ou, comme le suggère F. Bontinck, des *Bandia* sujets de Djibir ?

[119] Le terme swahili *fundi* désigne tout artisan (forgeron, chasseur, etc.).

[120] Cf. JADOT, J.-M. 1958. Barttelot (Edmund-Musgrave), *Biographie coloniale belge*, t. 5, Bruxelles, col. 37-42.

[121] Sur Nassoro Masudi ou Nator ben Masud Waled (fils de) Ahmed ou Nassur Masudi ou Nator ben Masud, décédé en août 1889, voir BONTINCK, F., *op. cit.*, p. 213, n. 159.

[122] Les *Wangenia* ou *Wagenia* se trouvent sur les deux rives du Lualaba depuis Kisangani en aval jusqu'à la Lilu en amont.

Achévé d'imprimer le 11 octobre 1988  
par l'imprimerie  
Duculot S.A., B-5800 Gembloux

Gedrukt op 11 oktober 1988  
door drukkerij  
Duculot N.V., B-5800 Gembloux